

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTREAL, VENDREDI 6 NOVEMBRE, 1896

No 10

2295... ABONNÉS RÉGULIERS... 2295

SEMAINE PRÉCÉDENTE

Ça et là.

La taxe des bouchers Une délégation de l'Union protectrice des bouchers de Montréal, a fait savoir à l'Hôtel de Ville que les bouchers seraient satisfaits si tous les propriétaires d'étaux privés, sans distinction, étaient tenus de payer une licence de \$50, au lieu de celle de \$100 qui pesait sur eux, et contre laquelle ils réclament depuis longtemps.

Ils demandent en outre que le règlement concernant la distance de 500 verges des marchés publics pour la vente des viandes soit strictement observé.

Il nous semble que cette base d'entente est sage et si les bouchers se montrent unis dans leurs propositions, les échevins n'auront aucun motif de leur refuser une diminution dans le prix de la licence qui est vraiment excessif.

Le marché Bonsecours De nouveau, on s'est occupé, à la commission des marchés, de l'agrandissement du marché Bonsecours. C'est une vieille question déjà qui a été abandonnée ces dernières années par suite du manque de fonds. Mais, comme le conseil demande à la Législature l'autorisation d'emprunter deux millions et que, sur les deux millions, il restera environ \$320,000, après avoir remboursé la dette flottante actuelle, l'échevin Marsolais voudrait enfin qu'on s'occupât du marché Bonsecours et il demande à la commission des finances \$100,000 pour l'expropriation du terrain nécessaire à l'agrandissement et \$50,000 pour les nouvelles constructions.

Nous ne savons pas si le comité des marchés remportera la victoire auprès du comité des finances, mais

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, PROPRIÉTAIRES.
Chambre 101, Bourse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Baie-Régale un an	\$2.00
Canada et États-Unis un an	1.50
France et Union Postale un an (à francs)	3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

Labonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

nous le souhaitons pour deux raisons : la première est que, comme chacun le sait, le marché actuel ne répond plus aux nécessités et aux besoins de la ville, son emplacement est insuffisant et ses abords sont impraticables ; la seconde c'est qu'il faut à toute force que le conseil municipal se décide à faire travailler les ouvriers du bâtiment qui chôment depuis trop longtemps.

Pour nous, nous l'avons déjà dit ici, nous aurions préféré qu'on fit un marché complètement neuf, avec tous les aménagements modernes, toutes les commodités voulues pour chaque genre de commerce qui se tient au marché, tous les dégagements possibles pour le mouvement des voitures, etc... nous avons même indiqué un moyen de faire du neuf sans qu'il en coûtât à la ville, mais évidemment nous prêchions dans le désert. On va donc agrandir, plus tard il faudra recommencer, puis finalement démolir et enfin reconstruire entièrement à neuf, c'est le meilleur moyen de passer des petits contrats aux amis que le commerce paiera naturellement avec des augmentations de taxes.

L'Exposition Internationale A l'Assemblée générale qui doit avoir lieu aujourd'hui, la Chambre de Commerce du District de Montréal soumettra la proposition suivante au vote de ses membres :

" Considérant que l'opinion publique entretient, depuis un certain temps, l'espoir que Montréal, la métropole du Canada, doit tenir une Exposition Internationale; qu'une entreprise de cette nature ne doit pas être laissée à l'initiative privée, mais qu'elle doit recevoir l'appui moral et matériel des autorités, et principalement celui du gouvernement du Canada;

" Attendu que des échanges de vues l'Honorable Premier Ministre et ses collègues d'une part, et quelques-uns des délégués des membres de la Chambre, et des citoyens influents de Montréal et du pays, ont eu pour objet de démontrer la grande opportunité qu'il y a, pour nos gouvernants, de promouvoir, par tous les moyens possibles, cette idée de tenir cette Exposition Internationale, et que l'année 1898 semble être l'époque la plus propice;

" Attendu que la cité de Montréal et le gouvernement de la province de Québec secondent ce projet, et l'appuieront au moyen de subventions, malgré l'état de gêne dans lequel se trouvent leurs finances;

" Attendu que personne ne veut rester étranger à cette grande idée et que tous comprennent les immenses bénéfices qu'en retirera le pays entier, au point de vue de son commerce, de son industrie et de ses arts, si elle est réalisée;

" Attendu que cette grande entreprise doit rester sous l'autorité immédiate du gouvernement du Canada, afin qu'elle obtienne tout le prestige et toute la confiance voulus;

" Et considérant que la Chambre de Commerce du district de Montréal favorise ardemment ce projet qu'elle offre, si nécessaire, son humble collaboration par tous les moyens en son pouvoir pour assurer sa réussite."

A ces causes :

La Chambre de Commerce du district de Montréal décide de déléguer auprès de l'honorable Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, une commission composée des membres du conseil de cette Chambre, avec autorisation de se mettre en relations avec toute association ou personne favorisant le projet et

notamment avec la commission déjà nommée par les citoyens de Montréal, afin de prendre une action commune et de renouer dans les conditions qui précèdent les négociations au sujet de la tenue de cette exposition internationale, à Montréal, en 1898 et prie cette délégalation de faire rapport au conseil de cette Chambre.

Trop de zèle Le ministre des canaux et chemins de fer, M. Blaine est allé, il y a quelques jours, juger d'un différend qui existait entre l'ingénieur en charge du canal de Soulanges et M. Archie Stewart l'un des entrepreneurs du même canal.

La pierre qui devait servir aux travaux est extraite des carrières des environs de Rockland et est reçue avant son départ par les ingénieurs du département; elle est ensuite expédiée sur l'emplacement des travaux du canal. Depuis un certain temps, quatre mois environ, les travaux ont été abandonnés parce que l'ingénieur en charge des travaux, M. Munro, n'avait pas cru devoir accepter cette pierre à son tour, prétendant qu'elle n'était pas dans les conditions voulues, parce qu'elle contenait des traces de fer.

Près de 2,000 verges cubes de pierre prête à être employée, était là, en attendant l'examen du litige entre l'ingénieur et l'entrepreneur. Le ministre a voulu se rendre compte par lui-même de la qualité de la pierre et fort, en outre, du rapport de M. Schreiber et de celui de l'expert géologue, M. Dawson, qui est allé spécialement à Rockland, visiter les carrières, vient d'ordonner la continuation des travaux en utilisant la pierre rejetée par l'ingénieur Munro.

Voici donc un ingénieur qui est seul de son avis, qui retarde les travaux du canal pendant quatre mois et expose le gouvernement à payer des dommages considérables à l'entrepreneur. Il paraît, en effet, que dans les cercles du département on est d'opinion que l'entrepreneur a droit à une forte réclamation pour les dommages que lui a causés ce retard. Si nous sommes bien renseignés, il ne s'agirait de pas moins de \$60,000.

\$60,000 pour une erreur de jugement d'un ingénieur, c'est un peu cher et cependant l'entrepreneur ne doit pas être victime.

On conviendra qu'avec un peu d'organisation dans l'administration du département il serait facile d'éviter de pareils bouillons.

Est-ce qu'un ingénieur qui refuse de recevoir du matériel ou des matériaux ne devrait pas être tenu de rendre compte immédiatement au

département de son refus? Et, est-ce que le département ne devrait pas, en règle générale, envoyer immédiatement une commission d'ingénieurs chargée de juger en dernier ressort de la validité ou de la non-validité du refus?

Mais, dans le cas actuel, il y a un conflit curieux, c'est que la pierre est acceptée à la carrière et refusée à pied-d'œuvre. Ou les ingénieurs à la carrière sont des gens compétents ou incompetents; s'ils sont compétents, pourquoi l'ingénieur des travaux peut-il refuser d'accepter la pierre reçue par les ingénieurs des carrières? Nous les croyons compétents puisqu'en dernier ressort des experts décident que la pierre doit être reçue; alors pourquoi M. Munro a-t-il refusé la pierre?

Trop de zèle, disions nous au début de cet article.

Eh bien! c'est contre ces excès de zèle qui coûtent trop cher aux contribuables que le gouvernement doit prendre des mesures radicales.

LA FERMETURE A BONNE HEURE

Notre dernier article portant ce titre a été reproduit avec ou sans commentaires, en totalité ou en partie et il a été, nous dit-on, l'objet de discussions dans les cercles du commerce et parmi les commis-marchands.

Nous n'avons examiné que l'un des cotés de la question, en faisant appel au bon jugement des commis en faveur des marchands qui sont partisans de la liberté pleine et entière du commerce et qui, à aucun prix ne veulent perdre leur clientèle ou une partie de leur clientèle, en fermant, par obligation, à huit heures du soir.

Nous avons cherché à démontrer que le sort des commis était intimement lié à celui des patrons qui se trouvent dans ce cas, et que le règlement de la fermeture à bonne heure ferait disparaître certains magasins et entraînerait plus d'un commis au repos forcé.

Nous avons donné l'opinion de plusieurs marchands, mais il en est d'autres qui pensent autrement.

Chacun recherche son intérêt et chacun combat pour ce qui semble le mieux lui convenir.

Ainsi, certains marchands qui habitent des quartiers aisés où les gens ont des serviteurs et des domestiques ne craignent pas de se voir gêner dans leurs affaires, parce que passée une certaine heure, leurs

ventes sont nulles ou à peu près; ils peuvent fermer à huit heures sans en souffrir.

D'autres sont persuadés que si le règlement est mis en vigueur le public changera ses habitudes et fera ses achats dans la journée au lieu de les faire le soir. Pour certains genres de commerce, il n'y a aucun doute qu'il en sera ainsi: les articles de bouche n'en souffriront peut-être pas beaucoup, car il faut toujours boire et manger. Mais le même raisonnement ne peut s'appliquer, comme nous l'avons déjà démontré, aux marchands de certains quartiers et de certaines catégories de marchandises.

Le fait est tellement vrai que les marchands sont très divisés eux-mêmes sur la question et que si le règlement a ses partisans, il a aussi ses ennemis et des ennemis bien armés.

Au nom de la liberté du commerce, nous croyons que la question n'eût jamais dû être soulevée, mais puisqu'elle existe il faut bien l'envisager.

Un règlement a été passé; on l'a mis en force et, malgré sa répugnance, un juge s'est vu contraint de condamner ceux qui l'avaient enfreint. La question posée par le juge lui-même est que le Conseil municipal n'avait pas le droit de passer semblable règlement. Toute la question repose là. C'est donc à un tribunal supérieur qu'il conviendrait de s'adresser d'abord pour savoir si, oui ou non, les marchands peuvent être contraints de fermer leurs magasins à une heure fixée par la municipalité et si certains magasins peuvent rester ouverts quand d'autres sont fermés.

Auprès du conseil municipal, les marchands favorables au règlement sont on ne peut mieux situés; le conseil municipal n'aimera pas à se déjuger, le fait est évident, et nos échecs se garderont bien de revenir, sans y être obligés, sur le règlement qui a provoqué tant de discussions et fait couler des flots d'encre sans arriver à satisfaire tous les intéressés.

Pour nous, notre opinion est toujours que chacun devrait rester libre de fermer et d'ouvrir son magasin à l'heure qui lui convient le mieux dans l'intérêt de ses propres affaires.

Qu'y a-t-il donc de surprenant que celui dont la clientèle ne vient que le soir s'efforce d'obtenir que son magasin puisse rester ouvert à l'heure de ses ventes. Doit-on l'accuser de chercher son intérêt au détriment de ses commis? Ou bien, l'intérêt de ses commis n'est-il pas

identique au sien? c'est pour lui comme pour ses commis, une question de vie ou de mort, commercialement parlant.

Il nous semble, plus nous examinons la question, plus nous l'approfondissons, que chacun doit être laissé libre de fermer son magasin à l'heure qui lui convient le mieux. Quel est, en effet, le marchand qui tient son magasin ouvert pour le seul plaisir de garder ses commis plus longtemps auprès de lui, de dépenser inutilement de la lumière et de veiller quand il pourrait se reposer ou se divertir au milieu des siens.

S'il laisse son magasin ouvert après huit heures, ce sont les nécessités de son commerce qui l'exigent, s'il le ferme avant ses voisins, c'est que sa journée est faite.

L'intervention du conseil municipal est donc abusive et tyrannique; elle l'est d'autant plus que tous les marchands ne sont pas traités sur le même pied et que bon nombre d'entre eux se trouvent lésés parce qu'on peut trouver ailleurs, dans des magasins restés ouverts en vertu du même règlement, les mêmes marchandises qu'ils ne peuvent vendre après huit heures du soir.

Nous croyons que la question portée en Cour fera ressortir mieux encore les arguments que nous venons d'esquisser et que le règlement de la fermeture à bonne heure ne tiendra pas devant la décision des juges.

Tout autre eût été notre opinion si les commis s'étaient bornés à demander un maximum de temps de travail, là est la vraie question; mais demander de quitter le travail à une heure où leurs patrons font, pour un certain nombre, les ventes qui leur permettent de subsister est sortir de la question de limitation des heures de travail.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

D'après les relevés faits au ministère à Ottawa et qui seront prochainement publiés dans le *livre bleu* du commerce et de la navigation, le commerce extérieur du Canada a été, pour l'année 1895-96 de \$239,924,852 contre \$224,420,485 en 1894-95 soit une augmentation de \$14,604,367.

Les importations ont monté à \$18,011,000, contre \$110,781,000 en 1895, et les exportations à \$121,913,852 contre \$113,638,803 l'année précédente. Sur les importations, 67,239,759 ont payé des droits de douane au montant de \$20,197,345.

Les exportations se divisent comme suit :

	1895-96	1894-95
Grande-Bretagne.	\$66,689,253	\$61,856,900
Etats-Unis.	31,750,201	41,297,676
Indes Occidentales	2,810,600	3,725,000
Terre-Neuve.	1,782,000	2,325,000
Australie.	517,000	417,000
Allémagne.	757,000	626,000
France.	581,000	345,000
Chine et Japon	659,000	378,000

Et les importations.

	1896	1895
Grande-Bretagne	\$32,979,742	\$31,131,730
Etats-Unis.	58,574,024	54,634,520
Allemagne.	5,931,459	4,797,159
France.	2,810,902	2,585,000
Chine et Japon	2,670,661	2,528,410
Indes Occidentales	1,895,741	1,956,000
Terre-Neuve.	551,411	739,850
Australie	213,536	non donné

Nos exportations ont augmenté partout sauf avec les Etats Unis, les Indes Occidentales et Terre-Neuve. Aux importations, les Indes Occidentales et Terre-Neuve seules sont en diminution.

LES NOUVEAUX CANAUX MARITIMES

LE CANAL DE MANCHESTER ET LE CANAL DE CORINTHE

(Suite)

Quand on jette les yeux sur une carte, on voit que le canal de Corinthe a surtout une utilité locale, il est très avantageux pour le cabotage des côtes helléniques; il le serait aussi pour la navigation de la mer Adriatique à la mer Egée; il offre moins d'utilité, quoiqu'il puisse encore en présenter quelque une pour les navires allant du sud de la Méditerranée soit à Athènes, soit à Smyrne, Salonique ou Constantinople. S'il était parfaitement installé, il pourrait prétendre à un transit d'une certaine activité, tout en n'ayant pas une grande ampleur. La somme nécessaire pour rémunérer le capital obligations est d'environ 1,300,000 fr.; avec les frais d'entretien et d'exploitation, il faudrait 1,500,000 à 1,600,000 francs de recettes, soit 3 millions de tonnes à une taxe moyenne de 50 centimes la tonne environ. Evidemment, on ne pouvait espérer arriver rapidement à un pareil résultat; mais, comme les obligations seraient déjà passablement rémunérées si, au lieu de 30 francs par titre, qui est l'intérêt promis, elles en touchaient 17 à 18, une recette de 1 million de francs environ, correspondant à un passage de 2 millions de tonnes devrait déjà être considérée comme un succès sérieux.

On se trouve malheureusement fort loin de ces résultats. Le Canal de Corinthe est un peu plus jeune que celui de Manchester; il va accomplir dans le courant même de ce mois sa troisième année d'existence, ayant été ouvert à la navigation le 25 octobre 1893. Or, dans les deux premières années de son fonctionnement, du 25 octobre 1893 au 31 décembre 1895 (la navigation ayant été interrompue quelques semaines dans cet intervalle par un éboulement), il est passé par le canal 4,589 navires jaugeant 596,138 tonnes. Il est clair que ce dernier chiffre est misérable.

Il y a cependant un progrès: les recettes du transit du mois d'octobre 1894 n'avaient fourni que 206,993 drachmes, et, en y comprenant des recettes diverses provenant de sources accessoires, l'année 1895 offre 72,000 drachmes de recettes en chiffres ronds de plus que les quatorze mois antérieurs. Ce progrès a continué dans l'exercice courant et le premier semestre de 1896, d'après les communications du conseil d'administration, donnerait comme résultat un excédent de 30,000 drachmes environ, soit de 16,000 à 17,000 francs des recettes sur les dépenses. Le second semestre paraît devoir être supérieur au premier, la recette décadant se maintenant entre 4,000 et 5,000 francs, si l'on convertit les drachmes en or, et devant dépasser légèrement les dépenses courantes.

Quoi qu'il en soit, c'est là une situation bien précaire: un transit de 320,000 à 350,000 tonnes par an, une recette qui paraît devoir être de 160,000 à 170,000 francs, excédant, il est vrai, de 30,000 à 35,000 francs les dépenses d'exploitation et de pur entretien. D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il a dû être employé récemment près de 800,000 drachmes ou environ 100,000 francs pour réparer le mal causé par les éboulements et prévenir de nouveaux et que la Compagnie a eu les plus grandes difficultés pour se procurer cette somme; qu'elle a dû à cet effet engager son matériel. Or, pour rendre le canal vraiment sûr et attractif au point de vue du trafic, il faudrait pouvoir faire de nouvelles dépenses en consolidation de talus, éclairages, phares, allongements de digues, et il n'est pas téméraire de penser qu'une somme de 1 million de francs en chiffres ronds serait exigée par ces parachèvements indispensables. On aurait à peu près les moyens de servir l'intérêt de cette somme, puis qu'en 1896, les recettes paraissent

devoir excéder de 30,000 à 35,000 fr. les dépenses courantes et que ces travaux augmenteraient certainement le trafic ; mais il faut trouver une combinaison légale pour obtenir ce capital nécessaire.

L'extrême exigüité du trafic actuel tient à ce que les grandes Compagnies de navigation, celles même qui relient l'Adriatique à la mer Egée, comme les Compagnies Autrichiennes et Italiennes, ne se servent pas encore de la voie du canal. Ce n'est pas que les navires d'un certain tonnage ne puissent transiter. L'Administration, dans son dernier rapport, donne la classification des navires, depuis l'origine, par ordre d'importance ; sans doute la plupart sont de très petits navires, mais il s'en trouve cependant 15 dépassant 1000 tonnes et 2 atteignant 2,500 tonnes ; quant à ceux de 500 à 1000 tonnes, ils sont au nombre de 189. Or, on n'a pas entendu parler une seule fois d'échouage tandis que les accidents de cette nature sont assez nombreux dans le canal de Suez. Il est donc acquis que les moyens navires, ceux de 700 à 1,500 tonnes, qui forment surtout l'effectif des Compagnies desservant la Méditerranée, et même les navires jusqu'à 2,500 tonnes, peuvent transiter par le canal.

C'est, sans doute, la crainte des éboulements ou le manque des installations accessoires, phares, remorqueurs, bassins de stationnement, qui empêchent les Compagnies régulières d'emprunter la voie du canal. Actuellement il n'y a guère que la marine hellénique qui s'en serve régulièrement. Du 23 octobre 1893 au 31 décembre 1895, sur 1,589 navires transitant, 4,230 sont grecs, 158 italiens, 88 anglais, 28 turcs, 22 français, 18 autrichiens, 18 russes, 13 arméniens, 8 allemands, 2 suédois, 2 de l'île de Samos, 1 espagnol et 1 roumain.

Il est vrai que, si l'on compare les tonnages au lieu des navires, les proportions sont un peu différentes ; mais c'est toujours le pavillon hellénique qui couvre à peu près les neuf dixièmes du transit, 531,076 tonnes sur 596,138 dans la période écoulée du 25 octobre 1893 au 31 décembre 1895. Viennent ensuite le pavillon anglais avec 29,682 tonnes, ou 6 0/10 environ, l'italien avec 8,979 tonnes, le russe avec 7,353 tonnes, l'américain avec 3,854 tonnes ; le pavillon autrichien ne couvre que 3,684 tonnes et le français 3,303.

Si l'on pouvait trouver une combinaison permettant d'effectuer le parachèvement et la consolidation du canal, il est permis d'espérer

qu'en une demi-douzaine d'années, le trafic pourrait tripler et peut-être en dix ou douze ans quadrupler. Les obligations recevraient quelques petites rémunérations, 1 1/2 à 2 0/10 peut-être ; ce serait déjà une consolation ; quant à espérer 3 ou 4 0/10, cela paraît d'un grand optimisme et il y faudrait, en tous cas, un temps beaucoup plus long.

L'exemple de ces trois canaux maritimes récents, qui se montrent si loin d'être rémunérateurs, le canal de Manchester, le canal de Corinthe et le canal de l'Elbe ou de Kiel, doit rendre très prudent, en ce qui concerne l'entreprise de nouveaux canaux maritimes. Il est certain, par exemple, que le canal des Deux-Mers, vanté et réclamé par tant de gens, susciterait une dépense colossale une profonde perturbation dans toutes les relations des diverses régions du Midi de la France, sans aucun espoir sérieux d'une rémunération, même des plus chétives. — (*Economiste Français*).

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES LEVURES DE BOULANGERIE

NOUVEAU PROCÉDÉ DE CONSERVATION

Tous ceux qui ont fait le commerce de la levure ou qui en ont fabriqué, savent à quels inconvénients on est exposé à chaque instant, par suite de sa mauvaise conservation.

Pendant les chaleurs de l'été, il n'est guère de fabricant qui ne perde chaque semaine une certaine quantité de levure, parce que cette levure est arrivée gâtée chez les clients.

Après 24 heures de voyage par les temps chauds ou orageux, il n'est pas rare de la voir se couvrir d'un fin duvet de moisissures ; ou encore elle se ramolit par suite d'un commencement de putréfaction provoquée par les bactéries qui se sont développées à l'intérieur.

Cette conservation si incertaine oblige le fabricant de levure à ne la produire qu'au fur et à mesure des commandes.

Les ennuis ne sont pas moindres pour le boulanger et le pâtissier, car, lorsque la levure est altérée, la pâte, dans la composition de laquelle elle entre, ne lève pas, et le pain qui en résulte est lourd, gris et aigre.

Aussi, la consommation de la levure s'est elle peu développée et est-elle restée confinée dans les

grandes villes de France, pour la pâtisserie, et dans le Nord et le Nord-Est de la France, pour la boulangerie. Tout boulanger qui ne se trouve pas dans un pays à communications faciles et à climat relativement froid, est obligé de renoncer à s'en servir.

La perspective continuelle de ces inconvénients, le désir de développer son emploi, de la rendre applicable à tous les climats et d'en faire un article d'exportation, m'ont décidé à consacrer à cette question plusieurs années d'études et à chercher par tous les moyens possibles un procédé de conservation qui ne change nullement la vitalité des cellules de levure, en n'employant aucun produit nuisible à la santé.

On ne pouvait arriver à ce résultat qu'en rejetant complètement les méthodes qu'avaient tenté d'appliquer, depuis une trentaine d'années, les nombreux chercheurs qui ont travaillé ce problème. Il fallait renoncer à l'emploi du vide auquel la levure ne résiste que difficilement ; à l'emploi d'une température de 30° environ, parce qu'à cette température les moisissures et les bactéries se multiplient rapidement et donnent naissance à des produits qui tuent la levure ; à l'emploi de l'air sec et tiède, parce que la respiration de la levure est tellement énergique qu'elle épuise sa réserve de matières hydrocarbonées et qu'elle prend une odeur forte et désagréable qui se communique au pain.

Nous avons songé à employer, comme M. Pasteur l'avait fait en 1873, le plâtre comme déshydratant, mais le plâtre est nuisible à l'alimentation.

Nous avons obtenu un résultat complet par l'emploi de la fécule anhydre.

Principes de la méthode—Si à de la levure pressée et granulée on ajoute petit à petit de la fécule anhydre, cette dernière absorbe les 72 p.c. d'eau que contient encore la levure et celle-ci, ainsi desséchée et débarrassée par tamisage de la fécule humide, est devenue conservable.

La fécule humide qui a servi est chauffée à 115-120° pour lui enlever toute son eau, et sert ainsi indéfiniment.

Tel est le principe de cette méthode excessivement simple, qui ne donne de bons résultats qu'à la condition de prendre un certain nombre de précautions.

Nous allons passer en revue les appareils utilisés dans cette fabrication :

1o La levure pressée est d'abord réduite en petites boules, en la fai-

sant tourner dans une sphère à fabriquer des dragées, puis mélangée à de la féculé du commerce à 20 p. c. d'eau et introduite dans des sacs en coton qui sont aussitôt placés dans les tambours de dessiccation.

20 *Tambour de dessiccation.*—Il se compose d'un grand cylindre en fer de 2.50 m. de diamètre, monté sur quatre galets et faisant un tour par minute. Ce cylindre est divisé en 12 cases, dont 3 côtés sont formés par des barres de fer rond formant crible, le quatrième côté est constitué par la tôle du tambour lui-même.

Au milieu de chaque case se trouve un trou d'homme. Au centre du tambour, une trémie terminée par un entonnoir, par laquelle l'ouvrier met de la féculé anhydre.

Cette féculé anhydre, tombant au centre de l'appareil, vient saupoudrer les sacs, dessèche de coton qui, à son tour, dessèche la féculé de l'intérieur des sacs, de sorte que l'humidité de la levure se transmet successivement à la féculé de l'intérieur des sacs, au tissu du sac, et enfin à la féculé anhydre.

Quand, après 12 heures, on a ajouté une quantité de féculé égale à au moins six fois le poids de la levure, la dessiccation est terminée; on peut alors constater que la féculé de l'intérieur des sacs contient encore 20 p.c. d'eau comme au début; il en résulte donc que par cet artifice, la dessiccation est rendue absolument douce, régulière et progressive.

La surface cylindrique du tambour est maintenue par un mince filet d'eau à une température de 12 à 14°, quelle que soit la température ambiante.

Tamissage.—La dessiccation étant terminée, le contenu des sacs est jeté sur un sasseur de meunerie, la féculé passe à travers la soie et la levure est reçue à l'extrémité du tamis.

Cette féculé sert à nouveau dans les opérations suivantes.

Quant à la féculé hydratée de l'extérieur des sacs, elle est soumise à une dessiccation à haute température dans le dessiccateur de féculé.

Dessiccateur de féculé.—Le dessiccateur se compose d'un cylindre de 0,80 m de diamètre monté sur galets et terminé aux deux extrémités par d'épaisses plaques tubulaires dans lesquels sont bagueés 6 tubes de 200 mm.

Un cylindre en tôle, rivé sur un bout de l'appareil, est rempli au tiers de la féculé à dessécher, et cette féculé en tournant avec l'appareil s'engage, en retombant, automati-

quement dans chacun des tubes, grâce à des couteaux convenablement disposés.

Le faisceau tubulaire est chauffé par de la vapeur à la tension de 8 kg : (cm).

L'appareil ayant une légère pente, la féculé roule dans les tubes, où elle rencontre un fer à cornière qui remplit l'office de retourneur; quand, après 7 à 8 minutes, elle sort de l'appareil, elle ne contient plus que 1 p. c. d'eau; elle est alors reprise par une chaîne à godets qui la porte dans le refroidisseur de féculé.

Une fois refroidie, elle est reçue dans la farinière qui sert à alimenter les tambours de dessiccation.

Passons maintenant en revue les propriétés de ce nouveau produit, que nous avons appelé *Levure Inaltérable*.

Elle n'a besoin, pour reprendre les propriétés de la levure de grains pressée, que d'être projetée dans l'eau tiède où, en se délayant, elle reprend sa couleur blanche et sa fine odeur; aussitôt fondue elle peut être employée.

L'état sec dans lequel elle se trouve la protège admirablement contre l'invasion des moisissures qui apparaissent si fréquemment sur la levure fraîche.

La levure inaltérable, placée dans un endroit sec, peut se conserver indéfiniment et garder son pouvoir fermentescible pendant plus d'une année.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que la levure est une plante et qu'elle jouit des propriétés générales des végétaux; de même que des grains qui ont été conservés longtemps germent lentement et irrégulièrement, de même la levure inaltérable donnera, après un certain nombre de mois, une pousse moins rapide, une germination moins régulière, et il y aura des cellules qui ne germeront plus. Il est donc plus économique de ne pas vouloir la conserver indéfiniment et de renouveler sa provision de temps en temps, comme on le fait, du reste, pour la farine.

On peut aisément se rendre compte de son pouvoir fermentescible en opérant de la façon suivante:

Prendre 10 g. de levure inaltérable et les verser dans un verre à moitié rempli d'eau tiède avec un morceau de sucre blanc; la levure gonfle, blanchit, et en cinq ou six minutes, la mousse monte jusqu'au haut du verre. On peut alors pétrir, avec cette petite quantité, un gâteau de 1 à 1,5 kg. qui, mis dans un en-

droit chaud, poussera très rapidement.

En résumé, on peut dire que l'emploi de la levure inaltérable aura pour conséquence un progrès considérable dans la boulangerie; elle permettra aux pays qui n'ont pas de levure de faire un pain aussi parfait que le pain parisien tout en supprimant les ennuis de conservation et en assurant au boulanger une sécurité absolue et une réussite constante.

Aussi, notre produit a-t-il été rapidement accepté dans tous les pays chauds, le Sud de la France, l'Italie, l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et les colonies européennes.

Ce procédé présenté à la Société Industrielle du Nord, France, en 1895, a été récompensé par une médaille d'or. (*Moniteur Industriel*).

LES ISSUES

Dans les pays chauds et à certains moments de l'année, le besoin de donner aux bestiaux une nourriture rafraîchissante se fait sentir. L'agriculteur emploie souvent dans l'alimentation de son bétail les issues, c'est à dire ce qui reste des moutures après la farine.

Jadis, ces issues avaient une très grande valeur et constituaient un aliment précieux lorsqu'on l'administrait en quantité et sous forme convenable. Mais aujourd'hui, par suite des progrès rapides qu'a faits la meunerie, l'on retire une plus grande quantité de farine d'un même poids de blé et, les matières nutritives de cette céréale restant presque toutes dans les farines, les issues n'ont pas une bien grande valeur.

Il est donc évident que cette matière, qui était autrefois considérée tout à la fois comme substantielle et rafraîchissante, ne doit plus être donnée au bétail comme nourriture rafraîchissante.

Voici, d'ailleurs, en quelques mots, la différence qui existe entre l'outillage actuel de la meunerie et celui d'autrefois:

L'outillage général de tous les moulins, sauf quelques rares exceptions, se composait jadis d'un cribleur, des meules et d'un blutoir; c'est encore ce que l'on voit dans quelques rares pays. Lorsque le blé avait été écrasé par les meules, on procédait à un blutage plus ou moins parfait qui donnait une moyenne de 65 pour 100, c'est-à-dire que 100 livres de blé produisaient 65 livres de farine et 35 livres de matières diverses constituant les issues, aux-

quelles une partie de farine restait adhérente.

Les différentes espèces d'issues, soit les sons, petits sons et repasses, contenaient donc une certaine nourriture nutritive.

Les moulins ont aujourd'hui presque disparu, il n'existe plus de cribleurs et le blutage est tellement perfectionné qu'il donne 75 pour 100, c'est à dire que pas un atome de farine ne reste dans les diverses espèces d'issues.

Les minoteries ont remplacé les moulins et le minotier, qui rend au poids, ayant intérêt à faire beaucoup de farine dont la valeur à poids égal est plus grande que celle des différentes espèces d'issues, retire la plus grande quantité possible de farine du blé entrant dans son usine.

Les cribleurs ont fait place à des laveuses qui présentent évidemment des avantages sérieux pour la fabrication de la farine, mais nuisent aux issues.

L'enveloppe du blé, origine des issues, absorbe, en effet, une certaine dose d'humidité qui ne disparaissant pas d'une façon complète, donne lieu à une fermentation dont le développement se manifeste par l'échauffement du son. Par suite de cet échauffement, les issues ne peuvent être conservées longtemps et elles sont même sujettes à provoquer certaines maladies chez le bétail qui les consomme.

La différence de valeur des issues obtenues aujourd'hui et celles d'autrefois est aussi accusée par leur différence de poids. Ainsi, tandis que le poids du double décalitre était généralement de : 9 livres pour les sons, 13 livres pour les petits sons, 22 livres pour les repasses, il est actuellement, au maximum, de : 6 livres pour les sons, 8 livres $\frac{1}{2}$ pour les petits sons, 14 à 16 livres pour les repasses, sans tenir compte de l'humidité qui en augmente le poids.

Ces divers chiffres établissent bien que, ainsi qu'il a été dit plus haut, les issues doivent tout simplement être distribuées au bétail comme nourriture rafraîchissante. A cet effet, le son est frisé, c'est-à-dire mouillé très légèrement et frotté dans les mains de manière à ce que chaque fragment soit humecté, ou bien délayé dans une grande quantité d'eau, pour rendre la boisson plus agréable aux bestiaux. — *Agriculture Nouvelle.*

L'assemblée de la Législature est convoquée à la date du 17 novembre courant pour la dépêche des affaires.

LE COTON ET SON INDUSTRIE AUX ETATS-UNIS

(Suite)

Boston, le 25 juillet 1896. Les Etats-Unis comptent, à l'heure actuelle, de 20 à 25 millions d'acres cultivées chaque année pour le coton. La répartition entre les divers Etats se fait de la manière suivante :

Caroline du Nord.....	1,230,000
— du Sud.....	2,014,000
Georgie.....	3,468,000
Floride.....	224,000
Alabama.....	2,657,000
Mississippi.....	2,835,000
Louisiane.....	1,215,000
Texas.....	6,759,000
Arkansas.....	1,592,000
Tennessee.....	913,000
Virginie.....	48,000
Missouri.....	78,000
Territoire indien.....	343,000
Oklahoma.....	50,000

Les exportations de coton des Etats-Unis se sont élevées pendant l'année 1895-96 à 4,522,978 balles. Le principal port d'exportation est la Nouvelle-Orléans (Louisiane), ensuite vient Galveston (Texas), et New-York. Ce dernier port augmente rapidement d'importance sous ce rapport ; les plantations du Nord de l'Alabama, Missouri, Virginie, etc., emploient de plus en plus la voie de terre et expédient leur coton à New-York qui devient concurremment à la Nouvelle-Orléans, un marché régulateur des prix.

Le tableau suivant donne les quantités envoyées par chaque port durant l'année 1895-96 et les lieux de destination des envois :

	balles
Baltimore, quantité totale	140,307
Angleterre.....	58,186
Belgique.....	4,910
France.....	2,014
Allemagne.....	70,896
Hollande.....	4,301
Bangor (Maine), quantité totale.....	5,020
Beaufort (Caroline Sud, quantité totale.....	76,381
Angleterre.....	71,482
Allemagne.....	4,899
Boston (Massachusetts)...	255,804
Angleterre.....	252,312
N'velle Ecosse.....	2,942
Russie.....	550
Brunswick (Georgie).....	74,350
Angleterre.....	50,381
Allemagne.....	22,365
Russie.....	1,604
Charleston (Caroline Sud).....	199,216
Angleterre.....	27,174
Allemagne.....	99,480

Italie.....	10,151
France.....	16,211
Russie.....	5,375
Espagne.....	43,822
Newport News (Georgie).....	14,656
New-York.....	626,661
Angleterre.....	320,139
Autriche.....	6,337
Belgique.....	45,367
Danemark.....	150
France.....	29,677
Allemagne.....	137,941
Italie.....	55,529
Hollande.....	2,024
Portugal.....	4,002
Russie.....	5,020
Espagne.....	6,625
Suède Norvège.....	10,628
Terreneuve.....	7
Indes.....	21
Costa-Rica.....	6
Mexico.....	213
Venezuela.....	120
Chine.....	8
Japon.....	2,850
Norfolk (Virginie).....	52,168
Angleterre.....	36,715
Belgique.....	4,000
Allemagne.....	8,853
Hollande.....	1,700
Philadelphie/Pensylvanie.....	11,042
Angleterre.....	9,019
Belgique.....	2,023
Richmond (Virginie).....	9,930
Savannah (Georgie).....	368,744
Angleterre.....	35,386
Autriche.....	2,600
France.....	26,399
Allemagne.....	124,014
Italie.....	49,565
Portugal.....	700
Russie.....	32,575
Espagne.....	85,465
Suède.....	12,040
Wilmington (Caroline N.).....	132,531
Angleterre.....	40,053
France.....	1,770
Allemagne.....	83,633
Belgique.....	4,275
Italie.....	2,800
Galveston (Texas).....	740,933
Angleterre.....	469,678
Allemagne.....	153,405
France.....	100,032
Belgique.....	7,769
Italie.....	5,913
Russie.....	1,250
Hollande.....	1,786
Mexique.....	1,100
New-Orléans (Louisiane).....	1,574,065
Angleterre.....	712,011
France.....	310,422
Allemagne.....	281,488
Italie.....	127,417
Autriche.....	6,049
Belgique.....	11,251
Danemark.....	8,420
Hollande.....	4,389

Portugal.....	702
Russie.....	34,120
Espagne.....	64,796
Mobile (Alabama).....	103,268
Angleterre.....	73,301
Allemagne.....	27,414
Mexique.....	2,123
Paso del Norte (Texas).....	300
Saluria (Texas).....	9,858
Pensacola (Floride).....	16,366
San-Francisco.....	27,722
Puget Sound (Washington).....	4,613
Detroit (Michigan).....	20,724
Huron.....	306,94

Ce coton se dirige presque en totalité vers l'Europe. Liverpool en importe de très grandes quantités

Malgré que les Etats Unis soient les plus grands producteurs de coton ils en importent une certaine quantité principalement d'Egypte, d'Angleterre et du Brésil. Les filateurs américains n'emploient pas la fibre du " sea-land " qui leur donnerait des fils trop fins, mais se servent pour la fabrication de leurs filés les plus fins des qualités secondaires du jumel. Le tableau ci joint donne les valeurs des importations pour 1895-96 et les lieux de provenance :

Coton brut importé venant	Livres
d'Angleterre.....	17,199,376
d'Autres pays d'Europe..	66,224
d'Amérique du Sud.....	1,100,528
des Indes.....	33,812
d'Asie.....	1,626,211
d'Egypte.....	27,638,127
Autres.....	7,500
Total.....	47,671,778

Les importations totales pendant l'année 1895 s'étaient élevées à 53,750,000 livres; l'importation de jumel était bien moins considérable que cette année.

Les prix des cotons sont assez variables suivant les qualités et suivant les époques. L'année 1895 fut caractérisée par une baisse considérable, le minimum atteint ayant été à la Nouvelle Orléans de 4 cents pour une livre orléans middling pendant que le maximum n'était que 7 cents 1/2; le prix moyen de la récolte a été 5 cents 92/100, soit une diminution de 1 cent 50/100 sur la saison précédente. Les prix actuels pour l'Orléans-middling varient entre 7 et 8 cents: ils sont donc assez élevés.

Dans le tableau ci après on trouvera les valeurs de l'Orléans-middling à diverses époques de 1896.

1896	Orléans-middling	
	New York	New Orleans
Janvier 3...	7 15/16	7 15/16
— 21...	7 5/16	7 13/16
Février 7...	8 1/16	7 7/16
— 21...	8 1/16	7 7/16
Mars 6...	7 7/16	7 7/16
— 20...	7 7/16	7 15/16
Avril 3...	7 7/16	7 7/16
— 24...	8 1/16	7 11/16
Mai 8...	8 5/16	7 7/16
— 22...	8 1/16	7 7/16
Juin 5...	7 7/16	7 7/16
— 19...	7 7/16	6 15/16
Juillet 4...	7 7/16	7 1/16
— 20...	7 7/16	7 5/16

L'industrie de l'huile extraite de la graine du cotonnier, source de profits considérables pour le planteur, s'est développée aussi d'une façon très satisfaisante. Toutes les usines traitant cette graine sont situées dans le voisinage des lieux de production de leur matière première, une grande partie des tourteaux sont employés dans les plantations comme engrais et donnent de très bons résultats: on les donne aussi au bétail. Le rendement moyen est pour 100 balles de coton, 6,000 litres d'huile brute provenant du traitement de 47 t. de graines.

II

L'INDUSTRIE DU COTON DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET AUX ETATS-UNIS.

L'emploi du coton comme textile industriel ne date pas encore d'un siècle dans la Nouvelle Angleterre. On signale cependant vers 1787 l'existence à Beverly (Mass.) d'une manufacture où l'on travaillait et transformait le coton en fils et en tissus par des moyens très primitifs. Washington dans ses Mémoires mentionne une visite qu'il fit à cette première et alors unique usine, vers 1789. Les progrès de cette industrie naissante furent extrêmement lents en égard sans doute à l'inhospitalité et à la rareté de la main-d'œuvre dans un pays alors essentiellement agricole. Cependant l'immigration anglaise continuait toujours et changeait de caractère vers le milieu du siècle. C'est vers 1859 que les industriels et les ouvriers du Lancashire qui possédaient déjà une industrie florissante, tournèrent leurs regards vers les Etats-Unis et vinrent y apporter, ceux-là leurs capitaux, ceux-ci une main-d'œuvre habile et expérimentée et développèrent ainsi d'une manière considérable l'industrie jusque-là hésitante et inhabile de la Nouvelle Angleterre.

Le mouvement d'extension le plus remarquable de l'industrie cotonnière se produisit de 1860 à 1880 par suite de l'importation des machines perfectionnées qu'Arkwright venait de faire breveter en Angleterre et que les industriels anglais établis aux Etats-Unis appliquèrent aussitôt. De 1860 à 1880 la proportion d'ouvriers par 1,000 broches fut réduite de 26 1/2 à 15 soit donc de 43 0/0. Les gages pendant ces 20 dernières années avaient subi une augmentation de 33 0/0: la main-d'œuvre affluait alors d'Angleterre et la main-d'œuvre nationale s'était beaucoup améliorée. Le coût de la fabrication de la cotonnade, abstraction faite de la matière première, avait été réduit de 21 0/0.

L'étoffe à imprimer (print cloth) qui, de 1860 à 1865, avait valu 30 cents, était alors à 4 cents le yard.

1860.

Population, 32,000,000.
Nombre de broches, 5,235,000.
Livres de coton consommé par broche, 80 1/2.
Production de cotonnades, 32,254,146 livres.
Yards d'étoffe, imprimés, 272,000,000.
Yards d'étoffe, autres, 876,000,000.
Production par tête de population:
Imprimés..... 8.61
Autres..... 27.81
Total..... 36.45

1870.

Population, 43,500,000.
Nombre de broches, 9,539,000.
Coton consommé par broche, 60 1/2 livres.
Production de cotonnades, 480,618,961 livres.
Yards d'étoffe, imprimés, 749,000,000.
Yards d'étoffe, autre, 1,036,000,000.
Production par tête de population:
Imprimés..... 17.21
Autres..... 23.83
Total..... 41.04

Pendant les quinze dernières années, l'industrie, après avoir rayonné dans toute l'étendue de la Nouvelle Angleterre, son berceau primitif, et dans les Etats avoisinants, est allée chercher dans le Sud (Géorgie, Caroline, etc.), de nouveaux champs d'extension sur les lieux mêmes de production de la matière première. Cette industrie n'a cessé de s'agrandir et de prospérer jusqu'à l'heure actuelle où elle subit une crise assez sérieuse qui, cependant, ne l'arrêtera pas dans sa marche.

Il est intéressant de voir les livres de fabrique, à soixante années d'intervalle, d'une usine de cotonnades.

Le tableau ci-dessous est un extrait des livres des Boot Cotton Mills Co. l'une des plus anciennes usines du Massachusetts :

	1838	1895
Numéros des filés.....	13.64	13.93
Nombre de yards à la livre.....	2.91	2.85
Heures de travail par semaine.....	76.50	60.00
Livres de coton filées par broches en 60 hrs	2,292	2,584
Livres d'étoffe produites par ouvrier, par heure.....	1,012	3,364
Salaires payés par chaque livre de coton employée.....	0.96	0.71

On peut remarquer la décroissance du salaire de l'ouvrier par livre de coton qu'il travaille, mais réellement la somme qu'il touche est beaucoup plus forte (30 p.c.), sa productivité étant plus grande.

En 1860, le nombre total des broches aux Etats-Unis était de 5,235,000. A cette époque le coût de la construction d'une usine filant et tissant du numéro 25 était en moyenne de 16 à 20 dollars par broche. La valeur de la balle de coton était de \$40 à \$50. C'est alors que vinrent les effets désastreux de la guerre et du papier monnaie. La balle de coton valut \$900, les deux tiers des usines furent obligées de fermer pendant une période de trois à quatre ans. La valeur des tissus communs devint sept à huit fois plus forte. Cette crise disparut bien vite, sans laisser de traces.

En 1880, les Etats-Unis comptent 10 millions et demi de broches ; en 1885, 12 millions et demi ; en 1890, 14 millions, et 15 millions en 1895. Le Massachusetts compte à lui seul le quart du nombre total des broches.

Les deux centres principaux de la filature du coton dans la Nouvelle-Angleterre sont : Lowell (Massachusetts) et Fall River Mass. Ces deux villes n'ont d'ailleurs aucune exclusivité. L'on trouve des filatures dans toute l'étendue du Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island, New-Hampshire et New-York. Il en existe un grand nombre dans la Georgie, les deux Carolines, la Floride, l'Alabama, la Louisiane, le Texas, etc.

La filature du coton a comme caractère principal aux Etats-Unis de ne produire que des numéros bas, c'est-à-dire des fils de fort diamètre ou de diamètre moyen.

Les numéros les plus généralement filés sont de 0 à 50 et plus particulièrement de 20 à 30.

Comme je l'ai dit plus haut, les planteurs américains sont obligés d'exporter leur "sea island" dont ils ne trouvent pas le débouché dans les fabriques nationales ; celui-ci est filé dans la Lancashire et une partie revient ensuite dans la Nouvelle-Angleterre. Les numéros les plus fins fabriqués aux Etats-Unis sont tous fabriqués avec du jumel. Depuis quelques années, des usines ont produit des numéros allant de 60 à 100 et quelquefois du 120.

On a longtemps objecté que les numéros fins ne pouvaient pas se produire aux Etats-Unis, en égard aux conditions spéciales de l'atmosphère restant sèche et toujours en partie chargée d'électricité pendant six mois de l'année. Cependant, je crois qu'avec les appareils employés aujourd'hui, on peut arriver à produire un degré d'humidité constant surtout dans le Nord ; cet argument a sa raison d'être dans le Sud où la température moyenne de l'été est 80 à 90° Fahrenheit.

La raison véritable de l'absence de filés fins est l'inutilité de la production de ces filés pour la production locale de tissus : ces filés sont, en effet, employés pour les articles légers de fantaisie, les étoffes d'habillement qui, jusqu'à présent, ont été en majorité importés.

Les tissus qui emploient des filés fins s'approvisionnent de ces filés dans la Lancashire.

L'importation des filés anglais en Amérique a atteint, de mai 1895 à mai 1896, 2,358,169 livres ; la quantité importée de mai 1894 à mai 1895 n'était que 1,616,480 livres, ce qui dénoterait un mouvement vers une fabrication plus perfectionnée.

Un fait assez curieux, que l'on peut constater presque toujours aux Etats-Unis, est la réunion dans la même usine de la filature et du tissage.

L'on peut dire, d'une manière générale, qu'en Angleterre et en France un fabricant manufacture le fil, un autre tisse l'étoffe et un troisième l'apprête. Dans la Nouvelle-Angleterre, ainsi que dans le Sud, un même fabricant opère généralement toutes ces diverses transformations lui-même : il achète le coton brut et vend aux consignataires de New-York de l'étoffe prête à être employée et marquée à son nom.

Les Etats-Unis disposent, à l'heure actuelle, de un demi-million de métiers à tisser travaillant le coton. La Nouvelle-Angleterre compte à elle

seule plus de la moitié de cette quantité.

Les centres sont les mêmes que pour la filature. En envisageant d'une manière générale la production des cotonnades aux Etats-Unis, on peut noter les caractères suivants. La qualité des étoffes est bonne, quoique bon marché, car la classe de gens qu'elles approvisionnent le plus particulièrement est la classe ouvrière. Les cotonnades américaines sont en général meilleures que les cotonnades anglaises, allemandes et belges, mais inférieures aux produits français.

En Angleterre, l'apprêt, sauf pour les qualités supérieures, contient toujours de la farine de blé et une certaine quantité d'argile, ce qui, au lavage, fait perdre aux tissus de 10 à 12 0/0 ; les tissus d'exportation sont toujours beaucoup plus chargés que cela.

Aux Etats-Unis, l'apprêt est toujours fait avec de l'amidon de pommes de terre, lequel est beaucoup plus léger et non gélatineux, et ne contient jamais de matières étrangères pour augmenter le poids de l'étoffe. L'impression des calicots est beaucoup mieux faite en France et en Angleterre qu'aux Etats-Unis : les couleurs sont mieux choisies et mieux variées.

(A suivre)

POUR LES CORDONNIERS

DU BRUIT QUE FONT LES CHAUSSURES EN MARCHANT

A côté des capacités professionnelles que doit posséder tout bon chausseur, il faut parfois à celui-ci une bonne dose de patience et de tact. Ainsi, pour ne parler que de la question donnée pour titre à cet article, il est des clients, surtout les jeunes gens ou les jeunes filles, qui croient de bon goût d'avoir des chaussures qui fassent en marchant ce bruit désagréable qui sonne si mal aux oreilles des gens sérieux, tandis que ces derniers font une guerre perpétuelle à leur cordonnier quand la chaussure a le défaut que nous signalons.

Défaut n'est pas le mot exact, puisque pour certains c'est une qualité précieuse, mais en ce qui nous concerne nous le considérons comme tel et nous allons parler des moyens de l'éviter. Ce sera du reste faire double besogne puisqu'en prenant la contre-partie on obtiendra l'effet contraire. Nos lecteurs trouveront donc dans ces quelques

LA SEULE VRAIE MARQUE POUR----

RAISINS,
PECHES,
POIRES,ABRICOTS,
PRUNES,
ETC.

...DE... CALIFORNIE

Toutes les marchandises portant cette
marque sont de la plus haute qualité."

AGENTS --- ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal

lignes des indications suffisantes
pour satisfaire tous les goûts.

Le bruit des chaussures provient toujours du frottement intérieur de deux parties lisses et sèches. Le pied par sa flexion dans la marche fait opérer un mouvement en avant à ces parties de cuir, ce mouvement est accentué quand le talon se lève pour le transport du corps en avant, mais, dès que le pied ne touche plus à terre, ces parties de cuir retournent sur elles-mêmes et opèrent alors le frottement qui provoque le bruit en question. Tel est rapidement exposé le mécanisme cause principale du grincement des chaussures.

C'est toujours en cherchant le mal que l'on en trouve le remède et ce principe trouve naturellement son application dans le cas qui nous occupe.

Le but qu'il s'agit d'atteindre, est de supprimer le bruit; or, ce bruit étant provoqué par le frottement, c'est le frottement qu'il faut empêcher. Cette déduction est très simple.

Donc pour empêcher tout frotte-

ment le moyen le plus efficace est de coller parfaitement les parties entre elles de façon à en faire un tout compact. Dès lors un *mastic* *quage* solide est de rigueur soit pour la pose du remplissage sur la première, soit pour réunir la semelle au remplissage.

• Mais malgré cela le but ne serait pas atteint si on mettait par exemple deux morceaux de peau sèche maroquin, peau paille, etc., placés fleur sur fleur, car malgré tout, l'usage faisant tout au moins partiellement décoller le remplissage, le bruit se manifesterait tôt ou tard et plus ou moins accentué.

Il faut bien se garder aussi de remplir avec de la vache lissée sans enlever la fleur au moyen de la râpe ou du verre. De plus il faut l'employer un peu humide et non entièrement sèche. Cette recommandation s'applique à tout le remplissage, sauf à celui qui est constitué par des parties grasses.

Car il va sans dire que dans ce dernier cas on n'a pas à redouter l'inconvénient qui nous occupe. En effet, on n'a pas d'exemple qu'une chaussure dont le remplissage se compose de cuir gras tel que

veau été bien nourri fasse du bruit en marchant, et cela est facile à comprendre. La nourriture huile dégras ou autre qui se dégage du cuir remplissant la même fonction que l'huile avec lesquelles on graisse et entretient les machines, le frottement s'opère sans bruit et contribue à la marche silencieuse.

Les parties molles telles que le veau chamoisé, le daim, le buffle font d'excellent remplissage, non seulement parce que leur nature facilite beaucoup le collage, mais aussi parce que dans le cas où ce collage serait mal fait le frottement entre elles s'opère sans bruit.

Donc en règle générale pour éviter le bruit :

Il ne faut jamais placer deux morceaux de cuir fleur sur fleur, au besoin toujours enlever cette dernière.

Il faut bien coller le remplissage celui-ci doit être employé légèrement humide.

Par contre pour obtenir le résultat contraire, on n'a qu'à faire l'opposé de ce que nous recommandons ci-dessus. — (*Moniteur de la Caronnerie.*)

SAUMON =: =

Saison 1896

Nous offrons au commerce les meilleures marques de saumon aux plus bas prix du marché.
Marque "LYNX" qualité extra, vendue par nous depuis des années, et reconnue par tous SANS RIVALE.

Marque "O-WE-KAY-NO," qualité de choix, une des meilleures mises sur le marché.

Marque "SEAL," West Coast Packing Co., bonne qualité, ayant toujours donné satisfaction.

Marques "HORSE SHOE," "CLOVER LEAF," "BRITISH AMERICAN," Boîtes plates.

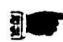
L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL

EN HAUSSE

Garibou ! Garibou !! Garibou !!!

"CARIBOU" est une marque de Saumon en conserve de bonne qualité, dont la fabrication est soignée et l'étiquette attrayante. Nous l'offrons maintenant, pour livraison fin Novembre en n'importe quelle quantité, à

 **\$1.12½ la doz.**

C'est notre opinion que le prix n'en restera pas là longtemps, et en voici une indication assez certaine : Les fabricants de cette marque de Saumon nous informent par dépêche qu'ils sont forcés de se prévaloir de la clause ordinaire des Contrats de Saumon qui pourvoit au cas de l'insuffisance de la pêche, et qu'ils ne pourront nous livrer que 75 % de la quantité qu'ils nous ont vendue.

Ce renseignement sur la situation du Saumon est-il assez important pour vous faire agir promptement ?

FRUITS SECS

Nous ne pouvons plus offrir des marques suivantes de Raisins de Valence, nos stocks en sont épuisés, soit :

Juan de Llano Fine Off Stalk.
Wm. Rogers & Co. Fine Off Stalk.
Wm. Rogers & Co. Selected.

Nous cotons maintenant, soit :

RAISIN DE VALENCE

Alameda Fine Off Stalk.....	5c.
Arguimbau Fine Off Stalk.....	5½c.
Arguimbau Selected.....	6c.
Rogers 4 Crown Layers.....	6½c.

Nos dernières cotes pour les autres Fruits Secs sont, jusqu'à ce moment, sans changement.

HUDON, HEBERT & CIE

Importateurs en Gros d'Épiceries, Vins et Liqueurs
MONTREAL

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 5 novembre 1896
FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 3½ à 3¾ p.c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est sans changement à 4 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 109½ au comptant et 109 5/16 à terme. A Paris, la rente 3 p.c se cote à frs. 102 55.

A Montréal, les prêts à demande sont à 4½ p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques se vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 à 8½ ; à demande, de 8½ à 9 et par le câble à 9½. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 8½ à 9½ ; à vue de 9½ à 9¾ et par le câble à 9½.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/16 et sur le comptoir l'escompte est de 1/16 à 1/8.

L'argent en barre vaut à New-York de 64½ à 65 l'once pour les barres du commerce, et de 64½ à 65¼c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 29 5/16 l'once.

Voici les dividendes déclarés par les banques pour le semestre courant :

Banque Jacques-Cartier.....	3	p. c.
Union Bank of Canada.....	3	"
Canadian Bank of Commerce.....	3	"
Banque d'Ottawa.....	4	"
Imperial Bank of Canada.....	4	"
Banque de Toronto.....	5	"
Banque d'Hamilton.....	4	"

La bourse de Montréal, après avoir été quelque peu excitée hier, mercredi, est revenue à plus de calme. Les valeurs ont un ton soutenu principalement pour les banques et les titres favoris de la spéculation.

Le câble commercial que nous laissons la semaine dernière à 145½ fit aujourd'hui à 156 et le Postal Telegraph de 81 passe à 85½, ce qui prouve que la confiance revient après l'élection de M. McKinley et que les valeurs américaines vont regagner les avances qu'elles avaient perdues tant que la situation était sombre.

Voici les prix auxquels se sont opérés les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant aujourd'hui soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal.....	225½
" Toronto.....
" Commerce.....	130
" des Marchands.....	172

" Molsons.....	183
" British.....
" d'Halifax.....
" Union.....
" Ontario.....	80
" Hochelaga.....
" Québec.....
" Peuple.....
" Nationale.....
" East, Townsh.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	Vendeurs	Acheteurs
" Jacques-Cartier.....	90
" Hochelaga.....	127½	123½
" Nationale.....	80	70
" Ville Marie.....	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	177½
Colored Cotton (bons).....
" " actions.....

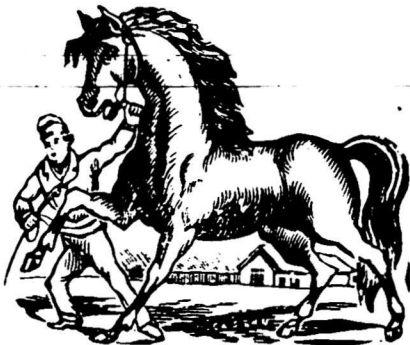
Montreal Cotton.....
Dominion Cotton.....
Royal Electric.....	110

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	60
Toronto St. Ry.....	68½
Montreal St. Ry., ex-div.....	217
Duluth ord.....	1
Duluth pref.....	12
R. Ch. & Ont.....

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div).....	165
Câble Commercial (ex-div).....	156



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA
TIVE et VERMIFUGE.

1 & 83 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES - CARTIER

Montreal

LIGNE DOMINION THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

LIGNE ROYALE DE PAQUEBOTS
SERVICE DE LIVERPOOL

STEAMER DE MONTRÉAL DE QUÉBEC

Scotsman, 21 oct.	pointe du jour	25 oct.	9 h. a.m.
Ortoman, 31 "	"	31 "	4 h. p.m.
Labrador, 7 Nov.	"	8 Nov.	9 h. a.m.
Angloman, 11 "	"	11 "	4 h. p.m.
Canada, 14 "	"	15 "	9 h. a.m.
Vancouver, de Québec seulement	22 "	22 "	9 h. a.m.

PREMIER DE PASSAGE. — Première classe, de Montréal ou Québec à Liverpool ou Londonderry, \$50 à \$90; aller et retour \$100 à \$162, selon le steamer et la cabine. Seconde classe \$31, \$36 25 à \$100; aller et retour \$67 50, \$80 00 et \$76 00; Entrepôt à Liverpool, Londonderry, Queenstown, Belfast ou Glasgow, comprenant literie et ustensiles, \$ 4 00 et \$25 50.

Salons, lumière électrique, promenades spacieuses. Pour autres informations, s'adresser à tout agent de la Compagnie, ou à

DAVID TORRANCE & CO. AGENTS GÉNÉRAUX
No 17, rue St-Sacrement, MONTREAL

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRÈRES & CIE

Montreal.

QUEBEC.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO

LONDON.

SPECIALITE DE

PRELARTS

MAISON DE GROS EN Epiceries, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

Postal Telegraph (ex-div).....	85 1/2
Bell Teleph (actions).....	156 1/2
" (bons).....	108
West. Loan & Trust.....	94
Loan & Mortgage.....

COMMERCE

La semaine a été assez active dans plusieurs branches du commerce, notamment dans les épiceries; les marchandises sèches se ressentent assez fortement de la température trop douce pour la saison. Les exportations ont toujours de la vigueur et le fret est retenu sur tous les navires des lignes régulières jusqu'à la fermeture de la navigation.

En présence de l'augmentation croissante du mouvement de notre port, les membres de la Commission du Havre ont décidé de suspendre les travaux qui n'étaient pas d'un intérêt absolument immédiat, pour pousser plus activement ceux de creusage dans le port. Il y a d'ailleurs nécessité de rendre notre port accessible aux navires de gros tonnage tel qu'on a la tendance manifeste de les construire maintenant. C'est d'une sage prévoyance et d'une bonne administration d'en agir ainsi.

Il y a eu, pendant la semaine dernière, 37 faillites au Canada contre 48 la semaine précédente, 48 en 1895 et 46 en 1894.

Bois de construction—D'après les apparences, la coupe en forêt sera restreinte cet hiver; il y a eu peu d'ou-

vriers engagés pour les chantiers. Les scieries ne travaillent que peu et déjà plusieurs sont fermées; leurs ouvriers qui s'attendaient à partir pour les chantiers sont désappointés, bon nombre devront rester et ceux qui partent voient leurs salaires réduits; les premiers engagés l'ont été à \$20, mais on offre aujourd'hui \$14 et \$15 00 et on en trouve à ce prix autant qu'on veut.

L'exportation a été exceptionnelle pour l'Angleterre pendant la saison qui prend fin, mais, par contre, la diminution de nos expéditions aux Etats-Unis compense plus que largement l'excédant des départs sur le Royaume-Uni.

Aux clos de la ville, il n'y a que très peu de ventes.

Cuir et peau — Le mouvement des peaux a été actif cette semaine; les tanneurs ont été de forts acheteurs et il s'est fait quelques ventes pour les Etats. Les prix sont sans changement, mais fermes pour les bœufs, et moins fermes pour les veaux. Les peaux d'agneaux sont fermes et en hausse à 60c.

Epiceries — Cette semaine on a vu un fort mouvement d'affaires en général.

Les sucres ont eu une forte demande; les jaunes raffinés deviennent rares, on trouve cependant encore à les acheter aux anciens prix. Les sucres blancs sont sans changement; les raffineurs se font une guerre acharnée et le commerce en profite. En ce moment, c'est la bouteille à l'encre que les sucres; les raffineries ne livrent que par petites

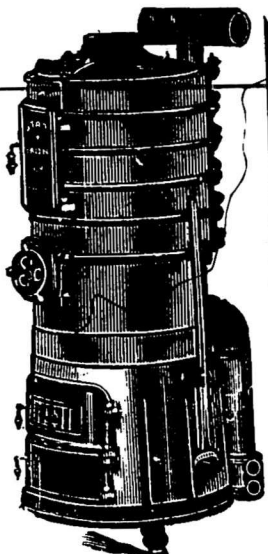
quantités et cependant on prétend qu'elles ne manquent pas de stock. Elles ont, en tous cas, le matériel brut en quantités suffisantes pour produire beaucoup, c'est à n'y rien comprendre.

Il serait difficile de dire si les raffineurs finiront par s'entendre et imposer une hausse; ce qui paraît certain aujourd'hui, c'est que la récolte en Europe ne sera pas inférieure à celle de la campagne précédente et, comme déjà l'an dernier, Cuba n'était pas un facteur dans les quantités produites il n'y a guère lieu que de compter sur l'Europe pour le matériel brut. Il est d'ailleurs à constater que les prix actuellement payés en Europe sont moins élevés qu'à date semblable en 1895 et en 1894. La seule raison qui pourrait amener une entente entre les raffineurs, c'est qu'ils ont acheté alors que le matériel brut était en hausse.

De nouveaux avis reçus cette semaine au sujet des thés confirment entièrement ce que nous avons dit la semaine dernière et accentuent encore la situation en disant que les planteurs paraissent peu désireux de vendre aux prix en avance qui leur sont offerts.

En conserves de légumes on ne trouve plus guère à acheter au dessous des prix suivants: le blé-d'inde 70c, les pois canadiens 75c, et les tomates 70c soit une hausse de 5c par doz sur les trois articles.

Les avelines sont en hausse de 1c, à 8 et 9c. Les Valences off stalk se cotent maintenant de 4 1/2 à 5c.



LA FOURNAISE STAR A EAU CHAUDE

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR Breveté** qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

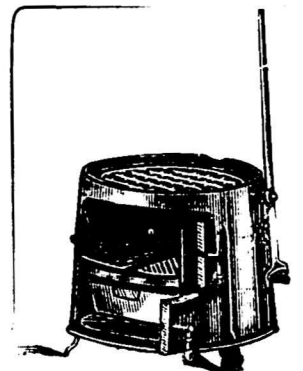
Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE Brevetée** pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA **STAR IRON CO.**

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées, ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.





Un toast n'est pas complet

S'IL N'EST PORTE

AVEC LE

WHISKEY ECOSSAIS

“SPECIAL LIQUEUR” DE JOHN DEWAR & SONS

—DE PERTH, ECOSSE.

On s'attend à une hausse nouvelle sur les raisins de Californie 4 couronnes.

Le riz Patna, importé, décortiqué est plus cher et se vend de 1/2c; on le vend maintenant 1 1/2 lb par sac de 224 lbs.

Le riz décortiqué dans le pays n'a pas changé, nous croyons en avoir indiqué les véritables raisons dans nos deux dernières revues.

Les viandes de conserve sont fermes et sans chargement.

Le macaroni et le vermicelle canadiens sont en hausse de 1c par livre.

Les allumettes de Ely se cotent 20c de moins à la caisse.

Drapés et nouveautés. — La température n'a pas favorisé ce commerce qui ne fait guère que des affaires de rassortiment.

Fers, ferronneries et métaux. — Le fil de fer barbelé pour clôtures et les crampes sont maintenant à 3c en baisse de 1/2c.

Peintures, huiles et vernis. — Changements de prix pour l'huile de lin crue, en hausse de 2c valant au gallon de 47 à 49c et l'huile de lin bouillie cotée maintenant de 50 à 51c.

L'essence de térébenthine est en baisse de 1 à 2c et vaut aujourd'hui de 43 à 44c. Ces prix s'entendent net cash.

L'huile de loup-marin raffinée et l'huile de castor ang aise sont en hausse on cote la première de 59 à 51c le gallon et la seconde de 9 à 9 1/2c la lb.

Poisson. — Nous signalons une hausse 1/2 à 1c par livre pour les morues vertes No 1 large et No 1 drafts.

On cote la première de 2 1/2 à 2 1/2c, la seconde, de 2 1/2 à 2 1/2c et la troisième à trois 3c.

Produits chimiques. La glycérine est très ferme et se cote maintenant de 23c à 26c la livre.

Salaison, saindoux etc. — Les lards sont fermes mais sans chargement; les petits jambons sont en baisse de 1c. On cote actuellement, jambons gros 8 1/2c et petit 11c la lb.

Revue des Marchés

Montréal, 5 novembre 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Voici quel était l'état des marchés à la date d'hier 4 novembre sur les principales places d'Europe:

Amsterdam. Blé ouvrant ferme à 5 florins en avance par 1000 kilogrammes et devenant plus fort sur la réception de câbles annonçant l'élection de McKinley. Affaires modérées, mais marché fort et plus haut de 9 florins à la clôture.

Anvers et Bruxelles. — Marchés hésitants à l'ouverture, mais prenant plus de force et en avance de 1/2 à 1 franc mais soutenu mais négligé en faveur du blé.

Paris. Les vendeurs de farines et de blé demandant une avance exagérée il s'est fait peu d'affaires. Ton fort.

Hambourg. — Le ton du marché est fort mais la bourse se met lentement à une meilleure allure.

Berlin. Le marché a ouvert très ferme à 1/2 mark d'avance. Affaires bon-

nes, les prix ont avancé de 1/2 à 5 marks et ont monté encore après la clôture officielle.

Buda-Pesth. — Marché fort ouvrant à 2 florins d'avance.

Marchés du Danube. — Tranquilles, les détenteurs sont très fermes.

Marchés de Russie. — Blé six deniers plus cher avec ton ferme.

Liverpool. — Le marché au blé a ouvert plus fort et plus haut à la suite de l'élection de McKinley à la présidence des Etats-Unis et a avancé presque immédiatement de 3d par suite d'une bonne demande. Le marché a eu des fluctuations les ordres d'achat et de vente dominant alternativement, il en est finalement résulté une perte de 1d. Les derniers câbles étaient décourageants, les prix ont baissé et il y a eu des liquidations inquiétantes aux prix en baisse, mais les acheteurs absorbaient les offres. Le marché a fermé ferme de 1/2 à 1/2d en avance. Les ventes ont été de 250,000 quarters.

On cote de Londres les marchés du Royaume-Uni, comme suit:

Londres. — Chargements à la côte; blé, sans affaires, de 6d à 1s plus haut; acheteurs en dehors de la spéculation; mais, sans affaires. Chargements en route, blé fort, 6 1/2 à 1s plus haut, pas d'acheteurs en spéculation; mais ferme. Marchés anglais de l'intérieur, blé, en partie, de 6d à 1s plus haut. Liverpool: blé et mais disponibles, fermes; farine première à boulanger de Mineapolis 23s. Sur futurs: blé soutenu; 6s 10 1/2d. Novembre et décembre; 6s 10 1/2d. Janvier; 6s 10d. Février et mars; mais ferme, 3s

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION



FRANCE — PARIS — 20 rue Richer.

ALLEMAGNE — NUREMBERG — 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE — ANVERS — 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

34 novembre ; 3s 4d décembre ; 3s 2d janvier, février et mars."

Paris. — Blé 21 35 novembre et 21.50 décembre ; farine 44 15 décembre, marchés français de l'intérieur, tranquilles.

Nous lisons dans le *Marché français* du 17 octobre :

Pendant toute la semaine sous revue, la température est restée froide et humide ; la pluie est tombée en abondance presque chaque jour. Cette persistance de mauvais temps cause de très vives inquiétudes aux cultivateurs.

Les terres argilleuses sont inabondables et les semailles sont arrêtées sur bien des points. Il a été impossible de faner les regains, avec les pluies qui durent depuis six semaines. La récolte des pommes de terre tardives, l'arrachage et le débardage des betteraves présentent les plus grandes difficultés.

Il faudrait de la sécheresse avec vent du nord pour assécher les terres saturées d'humidité. Si un revirement de la température se produit bientôt, on pourra peut-être alors terminer les semailles d'automne en temps utile. Autrement, la réussite des blés d'hiver semés trop tardivement étant toujours aléatoire, on devra recourir aux blés de printemps pour compléter la sole des froments.

Le marché des farines douze marques a été très excité pendant toute la semaine en raison de la continuation de la hausse signalée sur la plupart des places d'Amérique et d'Europe. Les cours ont commencé à monter dès lundi et la hausse s'est continuée sans interruption jusqu'à aujourd'hui. Les marchés américains ont atteint cette semaine les plus hauts prix qui aient été

pratiqués depuis le commencement de l'année. A Londres, les prix accusent de même une avance considérable : on continue à s'entretenir de la famine occasionnée aux Indes par la sécheresse, ce qui a obligé à affêter plusieurs cargaisons de blé à destination de Calcutta et de Bombay, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'ici.

Les nouvelles de Russie sont de leur côté peu encourageantes, les vendeurs des ports du sud ont considérablement relevé leurs prétentions et restreignent leurs offres le plus qu'ils peuvent. Enfin les frets ont partout en très forte hausse et le tonnage disponible excessivement rare.

C'est de l'ensemble de ces causes qu'est née l'animation qui a marqué notre marché depuis une huitaine ; les hausiers ont passé de nouveaux ordres d'activité ; les balaisiers se sont hâtés de se racheter, et les offres n'ont guère consisté qu'en reventes des anciens hausiers réalisant leur bénéfices. Les cours d'ouverture de ce jour, comparés à ceux de samedi dernier, même heure, accusent de 1 75 à 2 francs de hausse pour le rapproché et de 2 à 2 25 fr. pour l'éloigné.

Les farines de consommation ont eu au début de la semaine une vente active et les prix ont été dès lundi relevés d'un franc par sac ; une nouvelle hausse a eu lieu avant hier, qui a fait restreindre un peu les demandes de la boulangerie, la marque de Corbeil est à 48 fr. les 159 kilos.

Les autres prix s'établissent de 42 à 47 fr. les 159 kilos bruts, soit de 26.75 à 29.77 les 100 kilos nets, se répartissant ainsi : Marques de choix, 46 à 47 fr. (29.

29 à 29.77 les 100 kilos ; premières marques de 45 à 46 fr. (28.66 à 29.29 les 100 kilos) ; bonnes marques, de 43 à 44 fr. (27.38 à 28.02 les 100 kil.) ; marques ordinaires, de 42 à 43 fr. (26.75 à 27.38 les 100 kilos)

Sur nos marchés de l'intérieur, la tendance a été partout très ferme, durant cette semaine, pour les blés indigènes, tant par suite de la raideur des blés et farines de spéculation que de la grande et persistante fermeté des marchés étrangers. Les inquiétudes causées par la continuation du mauvais temps ont aussi contribué à restreindre les offres de la culture et à ranimer par contre la demande de la meunerie, qui, après avoir vécu sur ses approvisionnements, est obligée maintenant de se remettre aux achats.

A la Bourse de commerce de Paris, la hausse a été ininterrompue depuis le début de la semaine jusqu'à ce jour, avec affaires presque constamment animées. Les cours d'ouverture d'aujourd'hui, comparés à ceux de samedi dernier à la même heure, accusent une hausse de 1.80 pour le courant et de 1 50 à 1 75 pour le livrable.

Au dernier marché hebdomadaire de Paris, la tendance a été excessivement ferme et les cours ont haussé de 75 centimes et même un franc par quintal. La demande était assez active de la part de la meunerie, mais c'est surtout le commerce qui a pris les devants et qui a cherché à s'approvisionner. On a coté les blés blancs, 19 fr. 25 à 19 fr. 25 les 100 kilog. en gare à Paris ; les roux, 18 fr. 75 à 19 fr. et les bigarrés, 19 fr. à 19 fr. 25.

Le seigle est très recherché en ce moment et pour ainsi dire introuvable : il y

B. HOUDE & CIE

Les plus grandsManufacturiers de Tabacs

GOUPÉS ET EN POUVRE DU CANADA

Les noms de nos Célèbres Tabacs à Fumer sont



"HUDSON," à Fumer et à Chiquer.

"GOLDEN LEAF," (Cut Plug).

"MORNING DEW," (Flake Cut).

"CHAMPAIGN," (Cut Plug).

"FAVORITE," (Mixture).

"LE CAPORAL," pour Cigarettes.

Nos Tabacs en Poudre sont



"ROSE & FÈVE," "ROSE EXTRA," "ROSE No 1," "NATUREL No 2."

UN ESSAI DE NOS TABACS VOUS CONVAINCRA QU'ILS SONT SUPÉRIEURS A TOUS AUTRES.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE

BUREAUX :

No 350 rue Saint-Jean

QUEBEC

ENTREPOT et MANUFACTURE :

189 à 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÈS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"
"PAPINEAU," "CITADEL,"
"SEA BIRD," a chiquer et a fumer.

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

EAGLE TOBACCO COMPANY

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

a pas mal d'acheteurs, mais les vendeurs font défaut ou sont tout au plus très réservés, on considère généralement que les prix actuellement atteints sont avantageux pour la culture, qui ferait bien d'en profiter.

A la Bourse de commerce de Paris, le ton reste aussi très ferme, malgré le peu d'importance des affaires traitées. On peut voir les prix en hausse, depuis une huitaine, de 75 centimes pour le courant du mois et de 50 centimes pour le livrable.

A notre marché de mercredi dernier, les prix dénotent également une forte hausse; le disponible immédiat ne valait pas moins de 13.75 les 100 kilos, gare d'arrivée ou bateau Paris; le livrable éloigné valait de 13 à 13.50 les 100 kilos.

En avoines, la tendance s'est sensiblement raffermie depuis notre dernière revue, les besoins paraissent être plus nombreux et les cours sont en général bien tenus; on constate même assez souvent une hausse de 25 centimes par 100 kilos.

Au marché de Paris, la tendance est également plus ferme par suite des rachats du découvert, qui se sont notamment multipliés pendant ces derniers jours; les cours sont en hausse d'un franc pour le courant et de 50 à 75 centimes pour le livrable.

Au dernier marché du mercredi, on cotait: grises de l'Eure, livraison octobre-novembre à 14.90 Batignolles. Les avoines noires de Bretagne étaient offertes à 14.75, les grises de 14.50 Paris. Les avoines noires du Bourbonnais tenues 15.50 à 15.75 Paris.

La tendance des orges s'est un peu améliorée depuis une huitaine de jours; les détenteurs tiennent fermement leurs prix. Il y a quelques acheteurs en orges de la Sarthe Mayenne de 16.25 à 16.50 Paris. A ces prix peu de vendeurs, les offres se font de 16.55 à 15.65 Paris; Champagne 16.50 à 16.75 départ; Le Puy 17.50 à 18 fr. départ.

En escourgeons, le temps plus frais n'engage pas la consommation à s'approvisionner; toutefois, la tendance est également meilleure par suite de la fermeté des autres céréales. On cote 15.50 les 100 kilos pour les provenances de Beauce.

Les maïs sont en nouvelle et forte hausse avec peu ou pas de vendeurs à livrer. Le disponible est également très rare; mais bigarré, 12.50 les 100 kilos nets. Havre, Rouen ou Dunkerque; Plata nouveau 12.25 les 100 kilos logés dito. Les cargaisons Danube valent 9.50 à 9.35 café Havre Hambourg et les vendeurs n'offrent rien.

Le ton des marchés aux Etats Unis s'est considérablement affermi depuis notre dernière revue, comme sur les principaux marchés du monde entier.

Les pluies qui ont tombé dans l'Inde sont complètement insuffisantes pour relever la récolte et elles n'ont pas été générales, la seule province de Pénjab semble avoir bénéficié un peu de l'eau bienfaisante, mais pas suffisamment pour avoir détourné les craintes d'un succès dans la récolte du blé.

Le marché de Chicago est actif et l'élection à la présidence de McKimley

le partisan d'une saine monnaie a mis en confiance les hommes d'affaires.

Les motifs qui avaient provoqué une hausse des grains subsisteront jusqu'à ce que les récoltes des pays producteurs de l'autre hémisphère aient récolté; on peut donc s'attendre à voir se continuer des cours élevés, d'autant plus que les ordres d'achat de l'Europe ne semblent pas devoir s'arrêter de sitôt.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, du printemps	76½
New-York, No 2, rouge	87½
Duluth, No 1, dur	77½
Detroit, No 1, blanc	85½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit:

	Dec.	Mai
Chicago	76½ b	81½
New-York	83½	86½
Duluth	77½	81½
Detroit	87	91½

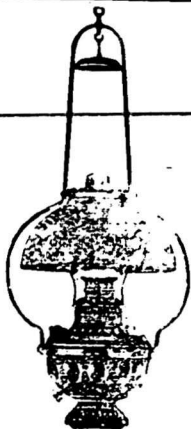
Sur le marché de Chicago, les cours en clôture ont été comme suit, pour chaque jour de la semaine sur décembre et mai:

	Dec.	Mai
Jeudi	71½	76½
Vendredi	73 b	77½ b
Samedi	72½	77½
Lundi	75	79½
Mardi	pas de marché	
Mercredi	76½ b	81½

Nous trouvons également les 6-d'Inde et l'avoine en avance sur les prix en clôture du mercredi précédent. On cotait hier à Chicago:

Blé d'Inde: 24½ sur novembre; 25½ sur décembre et 28½ sur mai.

La Nouvelle Lampe Rochester

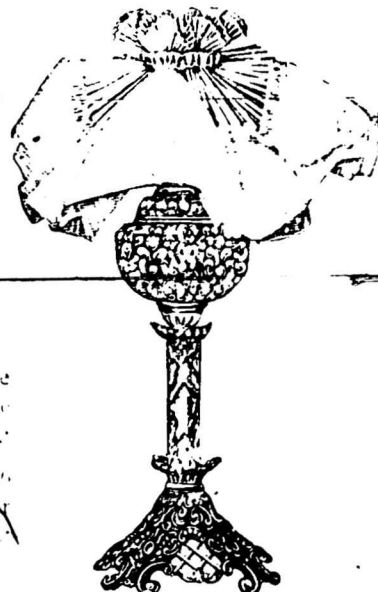


D'une fabrication aussi soignée qu'une montre. Il n'y a pas d'imitations. "AUSI BONNES."

Nous manufacturons au grand nombre une variété de modèles.

La Nouvelle Lampe-Poêle Rochester, à l'huile, brûle sans odeur.

Notre nouveau catalogue de 60 pages vous sera expédié sur simple demande.



THE ROCHESTER LAMP CO.

BUREAUX ET...
SALLES D'ECHANTILLONS
POUR LE CANADA.

24, Front St., W., TORONTO

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Lité, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT
REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions.

Nos 333 et 335 rue Des Commissaires, MONTREAL

Attention spéciale donnée
aux consignations de
Beurre et de Fromage.

Avances libérales
sur consignations.

Beurre, Fromage et Œufs

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromagerie. Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

BOITES CARRÉES DE 56 LBS POUR L'EXPÉDITION DU BEURRE

Les Meilleurs Sels HIGGINS ASHTON et WINDSOR, ... POUR BEURRERIES

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

Avoines : 18½ sur novembre ; 18½ sur décembre et 21½ sur mai.

MARCHÉS CANADIENS

A Winnipeg on a maintenu des chemins d'hiver et le transport des grains n'a pas été, dans ces derniers temps, favorisé par la température.

On prétend que les fermiers n'ont plus de grandes quantités de blé à vendre, ils ont, d'après des sources dignes de foi, vendu de 60 à 70 pour cent des quantités totales de leur récolte, de sorte qu'en déduisant des 30 ou 40 p.c qu'ils ont en mains, le blé nécessaire aux ensemencements, il ne leur resterait que peu de chose à vendre.

La dernière dépêche de Toronto, en date d'hier, cote comme suit le marché d'Ontario :

Marché tranquille, farine tranquille, prix généralement ferme, straight rollers cotés à \$4.00 au dehors, ouest.

Son tranquille ; coté à \$7 et \$7.50 ouest et gru à \$8.50 et \$9.00. Blé, ferme ; blanc et rouge coté à 80c au dehors ; No 1 dur du Manitoba coté à 81c à flot Fort William et 91c fret Toronto. Sarrasin, tranquille ; ventes au dehors de 31 à 32c. Orge, tranquille ; No 1 cotée à 36c, No 2 à 31c et No 3 extra à 27c au dehors. Avoines, offres modérées ; prix soutenus ; blanche cotée au dehors de 21c à 21½c et mélangée de 19½ à 20c ouest. Pois, tranquilles et sans changement ; ventes au dehors de 43c nord et ouest. Seigle, tranquille ; ventes au dehors à 35c. Blé d'Inde, lourd ; prix de 27c à 29c au dehors. Farines d'avoine, plus fermes ; cotées en lots de char de \$3.15 à \$3.25.

Le marché de Montréal est généralement ferme pour les grains à nos cotes ci-dessous, bien qu'il se fasse peu de transactions.

Les farines de blé ont eu un assez bon mouvement d'affaires pendant la semaine, nous n'avons à indiquer, comme

changement, qu'une légère baisse sur le prix des patentes du printemps, \$5.05 au lieu de \$5.10. Il était question hier d'une nouvelle hausse à la suite de l'avance du blé à Chicago à l'ouverture de la Bourse, mais une légère réaction s'étant produite plus tard, les meuniers ont cru devoir attendre une nouvelle hausse du blé avant d'augmenter leurs prix.

Les farines d'avoine, sont fermes et sans changement de prix à nos cotes de la semaine dernière et maintrent une activité modérée.

Les issues sont plus tranquilles aux anciens prix.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0.88 à 0.90
Blé blanc d'hiver " No 2	0.88 à 0.90
Blé du printemps " No 2	0.00 à 0.00
Blé du Manitoba No 1 dur	0.90 à 0.92
" " No 2 dur	0.87 à 0.89
Blé du Nord No 1	0.87 à 0.89
Avoine blanche No 2	0.26 à 0.27
Blé d'Inde, en douane	0.00 à 0.00
Blé d'Inde, droits payés	0.00 à 0.00
Pois, No 2 par 60 lbs	0.53 à 0.53½
Orge, par minot	0.00 à 0.34
Sarrasin, par 48 lbs	0.39 à 0.39½
Seigle, par 56 lbs	0.40 à 0.41

FARINES

Patente d'hiver	\$5.00 à 5.10
Patente du printemps	5.00 à 5.05
Straight roller	4.75 à 4.91
Extra	4.50 à 4.60
Fort de boulanger (cité)	0.00 à 4.75
Fort du Manitoba	4.50 à 4.65

EN SACS D'ONTARIO

Straight roller	\$4.55 à 4.65
Extra	4.50 à 4.55

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$0.00 à 3.50
Farine d'avoine granulée, en barils	0.00 à 3.60
Avoine roulée, en barils	0.00 à 3.50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, à la date du 23 octobre :

Le commerce a été très tranquille cette semaine ; les prix sont sans changement.

" Nous cotons :
Canadien, frais, fantai., sept. 50 à 51s
Ontario, str. chx, coloré, août 49 à 50s
Québec, " " blanc, " " 49 à 50s
Coloré, fin " " " " 46 à 47s
Blanc, fin " " " " 46 à 47s
Blanc ou coloré, bonnes qualités au-dessous " " " " 38 à 42s

Importations du Canada et des Etats-Unis 29,025 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Watertown, N. Y., 31 octobre — Quelques gros fromages ont été vendus à 10c. Les acheteurs offrent 9½ et 9¼c et les vendeurs demandent 10c.

Canton, N. Y., 31 octobre. — Il a été vendu 1,200 petits fromages durant la semaine à 10c.

Utica, 2 novembre. — Les ventes ont été de 1 000 boîtes grosses et petites à 9¼c, 2 960 do à 9½, 470 do blanc à 9¼c.

Little Falls, 2 novembre. — Vendu 330 boîtes à 9c ; 180 à 9¼c ; 849 à 9½ ; 265 à 9¼c et 143 à prix secret.

MARCHÉS D'ONTARIO

Listowell 29 octobre — Les ventes ont été de 2,500 meules à 10¼c.

London 31 octobre — Offert par 13 fabriques 4,525 boîtes d'octobre ; 9½ à 10c. offert sans résultat.

Ingersoll 3 novembre — Il a été présenté 2,775 boîtes d'octobre, sans résultat ; marché tranquille.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Au quai lundi matin, environ 3000 boîtes ont été vendues à 9¼c soit une baisse

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461. des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE CALLIERE Montreal

— EN GROS —

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

Il y a pour eux une crainte, c'est que, le parti de McKinley étant au pouvoir, on revienne aux anciens droits de \$4 00 la tonne pour le foin importé du Canada.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne	11 00 à 11 50
do do No 2 do	9 00 à 10 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne	18 00 à 20 00
Grain blanc do	00 00 à 17 00
do No 2 do	00 00 à 16 00
Son (Mantoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario) do	00 00 à 13 00
Blé d'Inde jaune mûlu	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1	10 00 à 10 50
do do No 2	8 75 à 9 25
Paille d'avoine	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.
 Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé d'Inde américain au No 253, rue St. Paul,

Tel. Bell 2664 **E. DUROCHER**

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu Etablie en 1859 - Réserve \$105,000 - Réduction des taux de 40 p c. Risques d'octobre dernier: \$398,346 00 Primes aux taux ordinaires: 4,776 52 Primes chargées par cette Cie: 2,865 91

Réduction \$1,910 61

Réduc depuis le 1er avril 1891 \$112,763 89

TOUR DU MONDE. - Journal des voyages et des Voyageurs. - Sommaire du No 13 (21 octobre 1890) - Les Ascensions et l'exploration dans l'Himalaya, par Sir W. M. Conway, traduit par M. H. J. Cottet, avec treize gravures d'après des dessins de M. Mac Camik et de ses photographes. 20 A travers le Monde - De Venise à Corfou, par M. Emile Bourgeois - La Traversée du Spitzberg, par Sir M. W. Conway - Une Nouvelle Ascension scientifique au Mont Blanc. Livres et cartes. Cinq gravures d'après des photographies. Une carte. 30 Conseils aux voyageurs. Pour voyager à Madagascar.

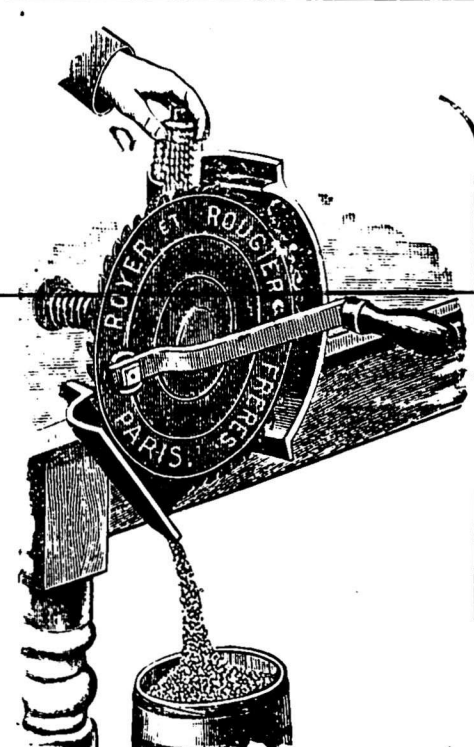
Illustrations de: A. Paris, Myrhaeh, E. Zier, etc. **ABONNEMENTS:** Un an, 26 fr. - Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Racey John	A. alias E. Côté (dommages)	1000
Racey John	A Côté (dommages)	P 0
Farnham		
Diamond Jas	C. M. Baynton	187
Fraserville		
Talbot Evariste	J. Ste-sor et al	461
Lauzon		
Guay Josephine	A Bourget	103
Lévis		
Corp. de Lévis	J. Thibault	115
Duval Aime	C. N. Veilleux	37
Louiseville		
Cie d'aqueduc	Corp. de Louiseville	3000
Lafontaine G	D. Bouhger	200
Montréal		
Aquin C	P. Poulin	200
Almouir W	Dame E. Mathews	163
Barnes Dame S	Manager Widows and Orphans Funds	209
Bazinot T	H. A. Cholette	107
Belanger N	Dame M. L. Cholette et vir et al	2700
Broadbent J	J. Carroll	10,000
Bazinot T	C. Desmarre et al	410
Bernard E. A	Chant-loup infg Co Ltd	213
Belanger S. et al	P. Peguon	170
Consmeau J. et al	J. Brennan	1e cl
Cite de Montréal	W. L. Hogg	1e cl
Courval E. J. et al	Cie de Carrosserie de Montréal	130
Cotonguay E.	R. D. Lefavre	2e cl
Chaplin J. M. M. et al	D. G. McBean et al (difficultés)	260
Cie Imper. de Brosses Ltd	J. W. R. Brunet	1123
Côté J	Dame E. Sévigny	2e cl
Crowe J	E. Phaneuf	5e cl
De-Messe P. R. et al	R. J. Demers	103
Dausereau A	F. Dubois	3e cl
Daignault A	Dame O. Daoust et vir	107
D'Amour L. A	T. Leger	17
De jardins E	F. Broteur	185
Dausereau O.	F. Broteur	185
Dausereau A	A. Trudeau	1500
Dubanel L	L. Deguire	141
Fontain E	F. Mongon	350
Fooney F	G. C. Fompere et al	671
Finnie C. J	Dame W. L. Leduc	431
Geoffron W	J. F. Marchand	162
Gendron T	G. N. Macell	1120
Graham H	B. Shephard	250
Gravel T. et al	J. F. Gravel	2e cl
Gelinas J	A. Gelinas	2e cl
Geoffron N	A. Racine	208
Hogal G	M. Vidrioune	100
Hayes J. J	W. K. Durack	100
Hogue O	L. E. Buchand	200

Hayes J. J.	W. K. Durack	100
Hurubise A. L.	O. L. Henault	2e cl
Hebert A.	B. Ethier	1e cl
Hogg H. et al	J. E. Binnore	2e cl
Harris O. N.	Hon. F. E. Gilman	386
John J.	Dame M. E. Contant	100
Jones H. A. et al	J. M. M. Duff	106
Johnson E. et al	Bank of Commerce	1e cl
Kent A. L. et al	Featherston Piano Co	330
Lamoges N. P.	P. Gareau	386
Lalonde L.	Dame A. Lapierre es-qual	1e cl
Langlais L. M.	S. O. Shorey et al	501
Lemieux T.	P. Brault	115
Lauzon Ch.	Dame H. Ammais	100
Leblanc J.	Dame A. Hamel	100
Leblanc F. et al	C. Lebeuf	191
Lefebvre G.	C. W. Lindsay	275
Leduc J.	Dame C. Leduc et vir	500
Lacroix C.	P. Charbonneau	207
Lambert S.	E. Deroche	157
Lamy P. es-qual	Z. Arcand, es-qual et al	330
Lavallee F. X.	C. Chaput et al	209
Leclaire D.	Banyue Jacques Cartier	800
Manielle G.	A. alias J. Palengio	121
Masse J. B.	Dame E. Cusson	181
Mailhot H. et al	Banque St Jean	191
Miller, Dame E. et vir	Dame C. M. Bunn	718
Maze C. D.	D. Oppenheimer	1e cl
Mirault C.	T. Nolin	4e cl
Mactavish D.	C. Besner	110
Malo F. X.	C. A. Gervais	131
Metayer, dit St Onge, N.	Dame B. Metayer	1e cl
Montreal Street Ry Co	Mlle M. Jefferies	712
Nobert, Dame M. & vir	A. Marcotte et al	165
North British and Mercantile Fire & Life Ins Co	W. Preston	2e cl
Nicoll R. G. et al	J. Mellor	600
O'Halloran, Dame C.	Dlle J. Sheppard	200
Ostrovky, Jos.	R. Kerr et al	235
O'Brien W. D.	Banque Nationale	2706
Parent N.	Dame A. Menard et vir	169
Pednante O.	H. C. St Pierre et al	9e cl
Prieur A.	J. H. Bourgouin	100
Patch F. W.	Dame M. E. Brown	2e cl
Patton H. J.	J. M. Williams	250
Patton H. J.	W. J. Berks	2500
Pinard A.	C. Leblanc	200
Ritchie A.	J. Hollister	400
Roe, Dame M.	J. M. Fortier	135
Raby H. N.	S. O. Shorey et al	521
Routhier S.	C. Hebert	2e cl
Robertson J.	J. McKay	5e cl
Rousseau A.	D. Laine et al	500
Royal Electric Co	M. Honan	11
Soucy M.	J. Montreuil, fils	116
Scottish Union and National Ins. Co	R. Prevost es-qual	131
Singer, Dame M. et vir	RB Hutchison et al	177
St Laurent and Adirondack Ry Co	A. N. Lepaillier	100
Smith P.	P. McAuley	100
Tresudder J. J.	F. D. Laurence	136
Tuzoot A. D. et al	E. H. Lemay	1e cl
Thibault Louis	J. Thibault	2e cl
Thouin J. A.	A. J. A. Roberge	700
Vipond T. J. et al	Dame A. Anderson	225
Vallieres V.	Cie de Carrosserie de Montréal	150
Watts M. H.	The E. B. Eddy Co.	113
Warwick E. J.	A. W. Stevenson	221

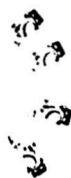


EGRENOIR à..
BLE D'INDE
 De Fabrication Française.....
SIMPLE, PRATIQUE, ECONOMIQUE.
 Egrenant le Ble d'Inde sans le briser et sans fatiguer.
 PRIX DE DETAIL - - - \$2.00
 ES-COMITE AU COMMERCE
 VENTE EN GROS:
ROYER & ROUGIER FRERES
 IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANÇAIS
 No 55, rue Saint-Sulpice,
MONTREAL

Les Cigarettes La Fayette sont Up-to-Date Essayez-les 5 Cents

Cafe Vienna Pure Gold...

.....\$3.00 la douzaine



Ce trou est le brevet adopté pour montrer la différence entre la râpe Gilmour et les autres.

Une râpe Gilmour avec chaque livre de CaféVienna.....
Caisse de 1 ou 2 douzaines... ..
Essayez-en une Caisse. C'est un article de grande vente.



Wm. H. Dunn, Agent, 394, rue St-Paul, Montreal

PURE GOLD M'FG'G. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Orford Rosa Hector R. Holson 143	Valmont Lord Philippe Hon L. P. Pelletier et al 221	Rock Island Rock Island Whip Co W. W. Weston 89
Potton Tp. Healty J. F. et al F. E. Leonard et al 69 Strong Edwin F M. A. Willard 219	Weedon Lachyge Stande St Francis Mill Co 200	Ste Anne de Bellevue Michaud Jos E Sincennes M. Navignon Line 173
Québec Caron J. E I. Blais 211 Catin Octave et al J. A. Plamondon 126 Daval Bruno L. B. Gagnon et al 251 Duprise P. S A. Ferland 113 Morin L. E A. Dion 200 Pelletier E. H C. O. Suard 215 Page Evariste Marie E. Ross et al 209 Q. M. & C. Ry. Co G. Rheanne 203 Q. & L. St. John R. R P. Desjardins 72 Vivans Emil O. Tremblay 390	Cour Superieure. DEFENDEURS Bernard Avila E. J. Barbeau 329 Thibault David Z. LeDoux 109	Ste Ursule Bastarache Alfred G. Lavallée et al 128 St Verences Poirer Olivier O. Leclerc 258
Rigaud Sagun J. Eug McPherson & Schell 231	Cleaveland Houle Wm Mde C. P. Cleaveland 711	Westmount Tees John A T. A. Bell 263
Scottstown Noel Leon O St Francis Mill Co 239	Compton Parsons Walter W. et al R. C. Parsons 212	Yamachiche Drew Anne G. Lasalle et al 129
Sherbrooke Terrill Thos B W. J. Wadleigh 289	Danham Tp Benot Damas F. England 181	Cour de Circuit JUGEMENTS RENDUS DEFENDEURS, DEMANDEURS, MONTANTS
Staubridge Tp O Dell John A A. H. Gilmour 158	Duclos Duclos A. F F. O. Lewis et al 109	Beauce Junction Cliche Jos D. A. M. Casheil 33
Ste Catherine Murphy John M. Thomson 330	Farnham Archambault Dame Josephine et al G. K. Nesbit 101	Dudswell Houbert B L. D. Gauthier 8
St Germain de Grantham Bastien Henry Langelier & Duceles 139	Knowiton Stevens Simon et al B. A. Haskell 184	Lachine Belanger S. J. et al G. De Scires 71 Small Alfred Dame E. Leishman 91
St George d'Henryville St Aubin Toussaint F. Poirer 600	Lachine Laplante Prosper Sincenne McNaughton 32	Lachute. Boulin J. et al Banque Nationale 67
St Jean Black John A. D. Girard 180	L'Annonciation Lamaque Adolphe W. W. Ogilvie 895	Longueuil Dorion Edouard G. Therrien 59 Favreau Phenomen et al Dame V. Parizeau 1264
St Jean des Chaillons Gramar G G C. J. Marchildon 151	Montreal. Bercovitch H E. A. Smith et al 229 Bodard Honor Montreal Roofing Co. 302 Corbett Avila S. Rogers et al 126 Dansereau Edmond H. Bougeant 129 Fortier Joseph C. Gratton 189 Gagneau D Colonial Mutual Life Ass 117 Gauthier Elie et Jean Cote Banque Jacques Cartier 250	Louiseville Plante Dame Louis Dame M. Bergeron 80
St Jules Societe de Fromages de Rockville E. Desjardins 199	St-Jean-de-la-Rive Henri Thos P. Robidoux 236 Lacaire Damase M. Robidoux 106 O'Brien James J M. Stewart 285	Melbourne McDonald J. D. A E. C. Fraser 2
St-Marie de Blainville Charrette J J. Bourgeois 710	St-Jean-de-la-Rive Rosenthal E. L Bank of British North America 432	Montréal Bohland Horace T. Doherty 37 Brochu Cyrille A. Laforce et al 27 Chartrand Victoria et al A. Cooper 32 Ducap N D. Lalonde 50 Dumers F J. J. Boyvin et al 60 Halfour Jos J. Langlois 39 Foster Jno R. Warrington 67 Gagnon Albina J. J. Guerin et al 92 Grenier W. A D. Poitras 39
St-Michel de Napierreville Bourdon Ch F. Robert 501		
Trois Rivières Argall John & Son C. N. Spenard 1500 Pothier A. T. et al La Banque du Peuple 1197		

Galarneau Nap	E. Popin	49
Grenier Alex. W.	G. Desroses	47
Houghton Frederick F.	C. Schofield	31
Harrigan Thos	W. Bonner	44
Hannill W. H.	L. Riopel	24
Kelly Wm. H.	J. Strachan	35
Lamontagne Dame M. L. et al	A. Renaud	3
	et al	38
Lantier A. et al	R. J. Demers	41
Lefebvre Frank	G. Monpetit	32
Lebmann Chs.	C. McCohen	30
McAlfee John	Dame B. Borden	80
Marquis S. D. Canac	L. J. Demers	36
Morgan Wm	B. Hegler	31
Meunier Jos	J. O. Dupuis et al	48
Morin Isidore	A. Mathieu	37
Mongeau J. V. M.	A. Amund	31
Morin Louis E.	A. C. Morin	30
McCarthy H. L.	S. C. Marsun	50
Oswald J. K.	R. S. Weir	50
Pauze J. H.	H. A. Cholette et al	32
Perrass Chs.	J. A. Pelletier	39
Picotte Hermine	J. A. U. Beaudry	29
Poliquin Jos	P. Poliquin	29
Ross Wm E.	W. H. Orr et al	97
Senecal Arthur C. et al	R. J. Demers	93
Tremblay Ald. A.	J. Girard	31
White Wm	L. Sicotte	81
Wood J. B.	W. Evans	67
Outremont		
Beid James	W. Evans	95
Pointe Fortune		
Seguin J. P.	W. Brown et al	73
Québec		
Coutlee J. P.	Z. Raymond	61
Sault aux Récoblots		
Wells Dame M. L.	C. Lefebvre	82
Sorel		
Paul Wm	Richelieu & Ontario Nav. Co	74
Sherbrooke		
Boucher E. & Rils	Codere Fils & Cie	32
Bousquin Israel	Massey Harris Co	6
J. huc Thos	Z. Verstugh	40
Jones John	C. H. Fletcher	15
St. André Ave'in		
Lalonde Victor	P. P. Martin	77
St Adèle		
Laflour Dame L. B.	A. L. Kent et al	9
Ste-Anne de la Pérade		
Baribeau Henri	P. Hamelin	25
St Elle		
Decoteau Louis	L. Bellerive es. qual.	26
St Henri.		
Renaud Hermenegilde	J. Wilcock	30
Boucher Lucien.	L. A. Wilson	92
St. Hyacinthe		
Archambault Alfred	C. Cormier	35
Blondin Jules.	J. Poucet	12
Brossard A.	J. Desrosiers	2
Brodier Leopold	R. Plante	5
Pellier Pierre	A. Blondin	15
Simard George	P. A. Lefebvre	3
St Liboire		
Demers L. O.	Mde E. Dion	3

St Louis		
Jarmard Leon	J. A. Blouin	69
Brisebois Gilbert	J. C. Lacoste	31
Laforest Adolphe	Hon. L. Beaubien	40
St Martin		
Plouffe Janvier	F. Plouffe	89
Plouffe Janvier	M. Goyer	36
St Maurice		
Dufresne Thos	P. E. Vézina	9
St Pierre les Becquets		
Demers Pontife	A. Spenard	26
Ste Rose		
Belair A. P.	H. M. Williams	68
Ste Sophie de Lévrard		
Tousignant J. O.	C. J. Marchildon	99
Terrebonne		
Lazarde Trefle	H. Archambault	21
Trois Rivières		
Corp. des Trois Rivières	E. Montour	10
Gravel Henri	Dame J. Nault	9
Dubord Flavien	U. Carignan	11
Gagnon Genest	C. Disher & Cie	10
Laucetot Gaspard	Dame G. B. Dufresne	27
Verchers		
Bussiere Odile Dame	G. H. Fontaine	25
Westmount		
Dyer Wm A.	J. N. Pouliot	29

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 121^e livraison (21 octobre 1896). — Deux frères par Mme P. de Nanteuil. — Les chiens des explorateurs, par M. L. Sevin-Desplaces. — Geneve et l'exposition suisse, par M. Andre Tissot. — Le chloroforme sur les animaux. — Tous jeunes, par A. Verley. — La bicyclette, par M. Edmond Renoir. Chaque livraison, 10 centimes.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint Germain 73, à Paris.

Rouler une feuille de papier en la prenant par un de ses coins, et s'en servir pour allumer une cigarette est une pratique bien connue de tout le monde. Un inventeur américain a eu l'idée d'appliquer cette coutume à la fabrication de véritables allumettes en papier et a réalisé, dans ce but, une machine qui roule la feuille de papier, la détermine en petits prismes de longueur égale, comme les allumettes en bois, les trempe dans de la cire ou de la stéarine, et ensuite enduit les extrémités de la pâte phosphorée. L'avantage le plus saillant de ces allumettes est leur poids plus faible que celui des allumettes en bois, ce qui diminue les frais de transport, et peut-être aussi un prix de revient un peu moins élevé.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSEMENTS DE COMMERCE

Montréal—McGrimmon D., merceries. Telmosse L. W., & Cie., épiciers. Caniff B. P., écurie de louage. Valleyfield — O'Malley Edward, cigare.

CESSIONS

Montréal—Couvrette Napoléon, épice Duhamel J. L., tailleur. Fournier Mlle C., modes. Limoges N. P., nouveautés. Dansereau Alphonse, négociant; ass. des créanciers 12 nov. Chalifoux Noé, épice. Crowe John, agent de bétail; ass. des créanciers 14 nov.

Pointe à Pic—Desbiens & Brassard, mag. gén. Québec—Côté H. M., épice. St Laurent—Roucy Maurice, fabr. de conserves.

St-Louis du Mile End — Duclos A. F., mag. gén. Ste-Luce — Lavoie Aug., moulin à far.

CONCORDATS

Montréal — Vallières L., restaurant à 25c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—J. McD. Hains; à W. et J. M. Farquhar, tapis. Bilodeau & Renaud à W. Lamoureux, chaussures.

J. W. Ross à McConomy Bros, confiseurs. P. E. Lamalice à Louis Perreault, mfr de chaussures.

Lamarche & Benoit à R. L. Prieur négociant.

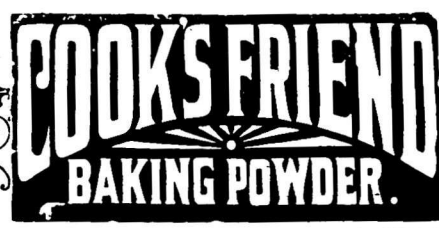
Roméo Prévost, gardien provisoire à John Crowe, négociant.

Roméo Prévost, gardien provisoire à Alphonse Dansereau, négociant

DÉCÈS

Huntington — Rolland Léon, cordonnier. Québec—Fournier Honoré, maçon. Tranquille Joseph, charpentier.

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: ::



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co., 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Gaucher et Lambert, photographes.
 Labelle et Vallée, couvreurs.
 Dragon T et Cie, négociants.
 Outram et Pemberton, épiciers.
 Cunningham Wm et Cie, agents expéditeurs.
 Jobin et Matte, quincailleries.
 Lamar et Metzger, sculpteurs, F. A. Lamar continue.
 McDougall, Barrett et Cie, importateurs.
Québec Lemieux A. et Cie, forgerons
St-Henri de Montréal Bray et Guibault, constructeurs.
 Marcotte et Martel, nouveautés.
St-Louis du Mile End Gravel, Dufour et Cie, fabricants de ginger ale.
Weedon Station—Cross et McDonald, moulin à scie.

EN DIFFICULTÉS

Isle Verte—Bertrand Chs & Cie mag gén., etc. ass. des créanciers 3 nov.
Laprairie—Racine Degruchy & Cie, mfr etc., ass des créanciers 5 nov.
Montréal—Dansereau Alphonse, négociant; conteste demande de cession.
Wetstein M., & Co., mfrs de chapeaux etc.; ass d s créanciers 5 nov.
E. L. Ethier & Cie mfr de table de billard; assemblée des créanciers le 6 nov.
Drapeau, Savignac & Cie, plombiers; ass. des créanciers 9 nov.
Lamoureux Wilfrid ass. des créanciers 4 nov.
Ste Cunégonde—Laurin Alexandre, chaussures; ass. des créanciers 5 nov.
St Giles—O'Donnell O. M. mag. gén.; offre un compromis.
Ste Rose—Joly J. A. mag gén.; ass. des créanciers 29 oct.
St Henri de Montréal—Dufort, Henri, épice.

St Jean de Dieu—Rioux, Elzéar, mag. gén., offre 50c dans la piastre.

FONDS À VENDRE

Montréal Fiset, Dame P O., modes
 Lafrenière, J. O. & Cie, grain, etc, les dettes de livres
MacLean, John & Cie, mo les en gros, encan 5 nov.
Canada Machinery Agency.
Foucher, Fils & Cie, immeubles, 30 novembre.
Dennison, Kate, restaurant.
Prieur, R. L., négociant, encan 9 nov.
Roberval—Spence, R. T., mag. gén., 5 novembre
St Bruno—Gaudreau, P., & Frères, mag gén., 5 nov.
St Léonard Béliveau, J. E., mag gén., encan 5 nov.
Ste Rose—Joly, J. A., mag. gén., encan 9 novembre

FONDS VENDUS

Buckingham—Blais Joachim, jr.
Louiseville—Lemay Mde T, magasin gén.
Montréal Thibault & Smith, instruments de musique à 25c dans la piastre.
Kelly Bros., merceries, la succursale de la rue St-Jacques.
Bouthillier & Cie, épice.
Charland & Lahaise, meubles, 3 nov. et le 11 nov.
Désy S., épicerie.
Loiselle Frères, épice, par huissier.
Bouchard & Paul, mfr de chaussures à The Tetreault Shoe Co.
Decastieau & Corbeil, écurie de loua.
Dépatie Arthur, modes.
Doyle P. W., restaurant.
A. Lawrence, Machinery Supply Co, à 33c dans la piastre.
Fiset Mde P. O., modes à 30c, dans la piastre.
Lafrenière J. O. & Cie, farine et grain, les dettes de livres.

Ste-Cunégonde—Larose R. H. C., épice, à 58c dans la piastre.
St Eustache—Brissette L. W., mag. gén., à 35c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal—Lamarre A. & Cie, épice, ass.
Roy F., photographe; ass
Québec—Labbe Mde Alex. D., modes; ass
Richmond—Charron J. A., mag gén.
Doody Richard, hôtel; l'écurie seulement.
Guardian Publishing Co., ass
Hall T. H., harnais.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Bristol—Mayhew W. E., mag gén.
Chicoutimi—Gilbert Henri, forgeron.
Chesham—Chesham (The) Mill Co., Carlos H. Parker et Elzéar Roberge.
Carleton—Nadeau Jos., moulin à scie.
Deschambault—Dellisle J. Z. & Cie, épice;
Vve Hubert Letourneau et Jos. Z. Dellisle
Fitch Bay—Rider T. B. & So., mag. gén.; Timothy B. et Burton H. Rider.
Granby—Barratt & Willis, rotineurs;
 George Barratt et Reuben H. Willis.
L'ange Gardien—Société de fabrication de beurre.
Last River—Ferguson J. A.
Montréal—Lebel et Charette, manufacturiers d'imitation de mouton de Perse.
McDonald Mlle C., cigares
Bachman et Menel, manufacture de casques et chapeaux.
Beaupré N. et Cie, manufacture de boîtes. Céline Lévesque, épouse de Noël Beaupré.
Bellemare Maxime et Cie, bouchers, Maxime et Thomas Bellemare.
Brossard et Prévost, comptables, J. N. Brossard et Hector Prévost.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET À COMMISSION
 AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
 CORRESPONDANCE SOULICITEE

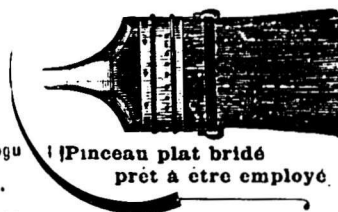
1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Manufacture ...de... PINCEAUX

DE LONDON....

Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions... THOS. BRYAN, LONDON, Oat.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Exposition: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

LA.....

Société Artistique Canadienne.....

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la peinture en encourageant les artistes

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Dec. 1891

CAPITAL ACTIONS \$50,000

No 210, RUE ST-LAURENT

Bâtisse Monument National

MONTREAL

2851 PR X d'une valeur totale de \$5,008, sont distribués les 1er et 3me merc. edis de chaque mois

1 prix de \$1000, 1 prix de \$400, 1 prix de \$150, 2848 prix variant de \$100 à \$50.00

Prix du Billet = = = = 10 cts

Nous expédions nos billets dans toutes parties du pays sur réception du prix et de 3 cts en timbres

Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année.

Pour le détaillant, c'est un article de tablette ou de comptoir.

Pas de déchets.

Donne satisfaction à tous.

Se vend en toutes saisons.

Ne fermente pas pendant les chaleurs. LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde.

Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES, ONT.

ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

Ecole de peinture: J. M. Victor Mon-
geau, F. X. Aldéric Rapin et Albert J
Lefebvre.

Fournier et Benoit, architectes, Char-
les Eugène Fournier et Jos. E. A. Be-
noit.

Hébert J., épiciers.

Martel Eugène, nouveautés.

Morand Odile, restaurant

Thibault et Forgnés, foin, grains, etc.,
Sévère Thibault et Joseph H. Forgnés.

Craig E. H., thés et cafés.

Herald Publishing Co., demande in-
corporation.

Jubin Eugène, plombier.

Onslow, Thos, merceries.

Parent N., restaurant.

The Canada Swith and Spring Co Ltd
a augmenté son capital au montant de
\$250,000.

William & Mann peintres.

Leprohon B. A., & Cie, tailleurs; Au-
rèle Resther et Bernard A. Leprohon.

Magnan J. B. & Cie, charrniers; Ma-
rie Laforest épouse de J. B. Magnan.

McDougall A. & Co, importateurs etc;
A McDougall.

Pepin Henri & Cie, constructeurs;
Dame Marie J. A. Fournier, épouse de
Henri Pepin.

Raith & Watson chapeaux; Henri
Raith et Chas H. Watson.

Sinnett D & Co, articles de fantaisie
etc.; Sarah Quinn Vve de Daniel Sinnett
et Mary Hayes.

Québec King Bros (Ltd) marchands
de bois; demandent incorp.

Brouseau, Renaud & Cie, mfrs de
chaussures; Jos. A. Renaud, J. B. Bros-
seau et Delphis Richard.

Commonwealth Shoe Co., chaussures;
James Adair et Jos. O. Turcotte

Parent Jos. A., épiciers.

Montmorency Electric Power Co.;
Andrew Thompson président

Quebec District Ry. Co.; Andrew
Thompson président.

Sawyerville La Compagnie Cana-
diennne de Téléphone; Jacob Laroche.

Ste Croix—Cayer & Laliberté, froma-
gers; Ed. Cayer et Jos. Laliberté

Ste Cunégonde — Gapias & Payette,
agents d'assurance; Maurice Gapias et
Joseph A. Payette.

St Henri de Montréal Paquette &
Ouellette, contracteurs; Jos Paquette
et Wilfrid Ouellette.

St Louis du Mile End Bayard A. &
Cie, contracteurs; Marie L. Prévost,
épouse de Amédée Bayard.

St Lambert Achin N. & Frère, bois
de sciage; Nap et Hilaire Achin.

Sherbrooke Gauthier J. O. & Cie, né-
gociant en bois; Marc E. C. Olivier,
épouse de J. O. Gauthier.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Barrie — Knight George, hôtel; A.
Swanland succède.

Bellerille — Robinson A., libraire.

Creemore — Plewes & Spence meuniers;
O'Brien & Bowden succèdent.

Demorestrille — Smith T. A. épiciers; etc.
M. C. Potter succède.

Inneerkip — Sheperd A. mag gén.

Listowell — Kroiz & Walter, mag. gén.

Port Rowan — Buck & Robins. mag.
Robins & Woodward succèdent.

Parry Sound — Baker Fred R., bijou-
tier déménagé à Southampton.

Plattsville — Bruce J. forgeron; Char-
les Scott succède.

Ridgetown — Kilpatrick Robert, meu-
bles.

Salem Monro John, forgeron et épici-
er Jaa Munro succède.

Sebringville — Eby A., pharmacien
Chs, Naamyth succède.

St Thomas — McGugan, Alexander
meunier; E. Davy succède.

Carnock John, billards.

Winchester — Beardley Cyrus, mag
gén déménagé à Ottawa.

CESSIONS

Arnprior — Lee John D., quincaillerie.

Aurora Loyd, John W., libraire.

Barrie Knight George, hôtel

Blenheim — Ward Salomé B., modes et
articles de fantaisie.

Dunnville — Price D. jr., hôtel.

Gravenhurst — Saunders J. E., mar-
chand tailleur.

Hamilton — Hamilton Granite Works
McMurrich Tp — Hann John H & Son,
bois de sciage.

Niagara Falls — Woodruff Théo. W.,
arbres fruitiers.

Owen Sound — Clarke James, forgeron

Ottawa — Trudel A. L., confiseur.

Parry Sound — Lawrie J. D., articles
de fantaisie

Sarnia — Alexander Sarah M., hôtel.

Toronto — Sparmer Bertha, bijoutier.

CONCORDATS.

Ottawa — Grison Bros, tailleurs; à 40e
dans la piastre.

DÉCÈS

Brantford — Smith James Son & Co.,
sellerie et quincaillerie en gros etc.;
James Smith.

Orillia — Maynard & Co., tailleurs;
Wm. Maynard.

Toronto — Mc Nerney S., écurie de
louage.

Aikins & Flanagan, bétail; Carnelius
Flanagan.

Jackman H. G., tabac etc.

LA MINE D'OR
WHITE BEAR

ROSSLAND, C. B. présente les
PARTICULARITES
SUIVANTES:

100,000 parts ont été mises de côté pour les améliorations et tout l'argent obtenu actuellement de la vente des parts est employé au développement et aux améliorations sur la propriété. Le prix de vente de la mine est payé en entier. Le célèbre filon **Le Roi** se trouve dans cette mine (voir prospectus). Parts entièrement libérées et non imposables. Des parts de un dollar sont offertes à dix cents chaque jusqu'à nouvel ordre, par quantités de 100 parts et au-dessus.

IL EST BIEN
IMPORTANT

POUR VOUS de savoir que l'argent que vous mettez en parts de mines est employé au développement de la mine dans laquelle vous êtes intéressés.

Rossland, Oct. 6 (Spéciale) — Il y a actuellement dix-huit mines ici dans lesquelles on se sert de machines à vapeur, la mine **WHITE BEAR** venant d'adopter ce système.

Les personnes suivantes, de Toronto, sont les directeurs de la Compagnie: Hon. J. F. McDougall; D. Morrice, Surint. G. T. R.; Rev. J. H. Starr; W. T. Stewart, M. D. C. L.; J. J. Warren, avocat.

Ecrivez pour le prospectus à
FRED. J. STEWART,
Membre du Stock Exchange de Toronto.
30, rue Victoria, TORONTO.

On Demande une Idée Si vous avez pensé à quelque chose valant la peine d'être breveté, protégez vos idées; elles peuvent vous rapporter une fortune. Ecrivez à JOHN WEDDERBURN & CO., Solliciteurs de Brevets à Washington, D. C. pour leur offre d'un prix de \$1,000.00 et une liste de deux cents inventions demandées.

R. WILSON SMITH
COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT
ACHETE ET VEND: Débitures Municipales.
Bons du Gouvernement et Actions de Chemins de Fer.
Valeurs de premier ordre et avantageuses pour Placements en Bénéfice — tout au LES EN MAINS
1724 Rue Notre-Dame. MONTREAL

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.
GARAND, TERROUX & Cie.,
BANQUIERS ET COURTIERES.
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.
Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON
HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,
SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR
GEO. TANGUAY
Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,
Bureau: 48 rue Saint-Paul. BASSE-VILLE
Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC.

LA HALLE AUX GUIRS,
LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE
---A PARIS---
10, RUE BEAUREPAIRE.
SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
DES GUIRS ET PEAUX.
50 ANS D'EXISTENCE
ETABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite à la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, s'a dresser à la maison si bien connue de

F. MERCIER,
CARROSSIER
1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,
Entre les rues Bonsecours et le C. P. R.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Orangerille — Shaw & Young, hôtel ; Richard Young continue.
Toronto — Gray, John C. & Co, pharmacien ; John C. Gray continue.
Welland — Peart & Gillis, plombiers ; John Peart continue.
Taylor & Cooper, grain, farines, etc ; O. Cooper continue.

EN DIFFICULTÉS

Cartier - Sinclair Bros, mag. gnl.
Guelph — Griffin & Campbell, éditeurs, etc
Howick Tp. — Sanderson David (Succ) quincaillerie.
Morrisburg — Merkeley J. W., sellier.
Rat Portage — Bishop Co., épice

FONDS A VENDRE

Belwood — Lillie Wm., mag. gén.
Calton — Adams A. E., succ. magasin général, 10 nov.
Guelph — Brown John, chaussures par huissier.

Chatfield A., bijoutier.
London — Harsman E., hôtel.
Land J. Bte., hôtel, par huissier.
Nelles Corners — Ross J. W. & Son, mag. gén.

Ottawa — Gamble R. & Co., nouv.
Mortimer & Co., mdf de livres blanches.
Orangerille — Fox J. C., (un), bijoutier.
Rainham Centre — Liggatt A. (succ.), mag. gén., 9 nov.

Shelburne — Galbraith A. V., bijoutier.
Toronto — Chivrell S. W., (un), restaurant.

Windrum S. B., bijoutier
St-Thomas — St. Thomas White Bronze Monument Co., 6 nov.

Tweed — Detlar G. W., mag. général, encan 11 nov.
West Montrose — Lehman H J, maga. gén.

FONDS VENDUS

Brussels — Woolsey Roland, imprimeur et éditeur ; à C. E. Sarney.
Chatham — Hoig William & Son, tailleurs à Andrew Thompson jr.
Cobden — Crawford R. W., mag. gén. ; à F. B. Shields
Dorchester-Station — Copeland C. E. Succ), mag. gén.
Dundalk — Calhoun, N. B., tailleur ; à C. W. Mitchell.
Hamilton — Morden B. B., épice ; à Mde Carmichael.
Mount Vernon — Griffin P. J., modes

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Telephone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PECIALITE :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

L. W. TELMOSSE

COMPTABLE

..

Liquidateur de Faillites.

Agent d'Immeubles.

Assurances, Collection, E. c.

BATISSE ROY : CHAMBRES 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

SPECIALITE AGENT DE SUCCESSION.

Telephone Bell 6170

LA

Banque JACQUES-CARTIER

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de trois pour cent sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable au bureau de la banque à Montréal, le et après le mardi le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis ce jour jusqu'au 31 novembre prochain, les deux jours inclus.

Par ordre

L. SCRIE DE BIENVILLE

Montreal, 21 Octobre 1896.

BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois pour cent sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour la moitié de l'année courante, et que le dit dividende sera payable au Bureau principal de la banque à Montréal, le et après le mardi le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis ce jour jusqu'au 31 de Novembre prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre du conseil

W. WELB

Montreal, 21 Octobre 1896. Président

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAUTCHOUC DE MONTRÉAL

Attirez l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le haut et le qualifié de leurs charbon et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

Vente par le Shérif

A. F. F. — No 1900 — WILLIAM FRANCIS et al, esquat vs JOHN LARMOUTH.

Ces six lots de terre situés dans le ci-devant village de Saint-Gabriel, comté d'Hochelega, maintenant dans le quartier Saint-Gabriel, formant partie de la cité de Montréal, et connus aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, sous les numéros trois mille cent un (3101), trois mille cent deux (3102), trois mille cent trois (3103), trois mille cent quatre (3104), trois mille cent cinq (3105), trois

mille cent six (3106) ; bornés en front par la rue Mullins avec les bâtisses sus-érigées ; et semble avec une bouilloire à vapeur et un engin, et aussi toutes les machines qui se trouvent dans les dites bâtisses et sur les terrains ci-dessus décrits formant qu'un seul lot.

Pour être vendus dans mon bureau, dans la cité de Montréal le TREIZIEME jour de NOVEMBRE courant à DIX heures de l'avant-midi.

V. E. No 21 WILLIAM K ROBINSON et CHARLES CHEVRIER.

Un lot de terre situé du côté est de la Côte Saint-Charles, dans la paroisse de Saint-Lazare, district de Montréal, borné en front par le chemin de la dite Côte Saint-Charles connu sous le numéro cinq cent quatre-vingt-onze, des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Lazare, dans le comté de Vaudreuil avec les bâtisses et dépendances dessus érigées.

Un autre lot de terre situé du dit côté est de la Côte Saint-Charles, dite paroisse de Saint-Lazare, dit district de Montréal, borné en front par le chemin de la dite Côte Saint-Charles, connu sous le numéro cinq cent quatre-vingt-six, des dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lazare, dans le comté de Vaudreuil avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Lazare, le DIXIEME jour de NOVEMBRE courant à ONZE heures de l'avant midi

V. E. No 25 WILLIAM K ROBINSON et GATIEU SEGUIN

Une terre située dans la paroisse de Saint-Lazare, district de Montréal, dans la concession Saint-François, connue sous le numéro quatre-vingt-douze (92), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lazare, comté de Vaudreuil bornée vers l'est par la ligne limitative de la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, avec une maison et autres bâtisses sus-érigées ; à distraire de la dite terre le chemin public qui la traverse à la charge en faveur des représentants de feu Antoine Chartier de Lotbinière Harwood, de toutes les réserves, charges et servitudes stipulées dans un acte de vente du 3 mai 1892, reçu devant Maître F. D. O. Tardotte, N. P. et consenti par Charles Chevrier au dit Gatieu Séguin, le dit acte enregistré le 18 mars 1896, sous le numéro 26697, comme suit, savoir : 1) de toutes les mines, minières et minéraux de toute espèce qui peuvent ou pourraient se trouver sur la dite terre ; 2) de tous les pouvoirs d'eau, canalisés, rivières et cours d'eau qui peuvent ou pourraient se trouver sur icelles avec dix pieds de terre sur chaque côté ; 3) de la tourbe qui se trouve sur la dite terre, sans réserve ni exception ; 4) en fin de droit d'exploiter les dites mines, minières et minéraux et les turbidères tourbes qui peuvent ainsi se trouver et se trouveront sur la dite terre, de ce jour à perpétuité, et de communiquer sur icelles pour les fins ci-dessus sans indemniser l'acquéreur et possesseur de la dite terre.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Lazare, le DIXIEME jour de NOVEMBRE courant à DEUX heures de l'après-midi

J. R. THIBAUDEAU, shérif.

Bureau du Shérif
 Montréal, 4 nov. 1896.

ASSOCIATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

Mercrèdi, a eu lieu comme nous l'avions annoncé, une réunion de l'Association du beurre et du fromage.

A cette réunion, il a été question de l'envoi de beurre et de fromage en Angleterre par le gouvernement et les commerçants trouvent avec raison que le gouvernement n'est pas à sa place en se mêlant de transactions commerciales.

M. A. W. Grant, agissant en qualité de Président, ouvre la réunion en expliquant le but de l'assemblée.

M. Arthur Hodgson dit que, bien qu'il n'ait pas la preuve absolue que le gouvernement envoie du beurre et du fromage en Angleterre, il l'a du moins entendu dire. Si la chose est réelle, il est nécessaire que les marchands, en leur qualité de citoyens canadiens, fassent tout en leur pouvoir pour y mettre arrêt immédiatement. Il désire que la question soit tranchée de suite.

Après quelque discussion la motion suivante présentée par M. A. J. Brice et appuyée par M. Arthur Hodgson a été adoptée à l'unanimité:

"L'Association du beurre et du fromage appréciant et reconnaissant les efforts faits par le gouvernement du Dominion par l'intermédiaire du commissaire de l'industrie laitière, en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la production des produits de la laiterie dans le pays, désire protester de toutes ses forces contre la continuation de l'exportation directe par le gouvernement des dits produits sur les marchés anglais, car en agissant ainsi, il pénètre dans le domaine des importateurs canadiens qui sont citoyens et contribuables du pays; il empêche également les marchands canadiens de se familiariser avec la qualité produite dans les stations respectives. Cette association considère que les produits des stations de laiterie du gouvernement devraient être vendus franchement à l'acheteur de ce pays qui en offrirait les plus hauts prix, comme cela se fait pour les produits des entreprises privées et elle croit que, par ce moyen, on provoquerait d'une façon plus pratique le développement de l'industrie laitière, plutôt que par des consignations intermittentes qui passent par-dessus la tête de ceux qui, en fin de compte, ont mission de mettre sur les marchés la production du pays, qui en tirent leur existence et paient des taxes à cette fin.

Etaient présents: MM. Alex. W. Grant, A. J. Brice, P. W. McLagan, Jas. Alexander, F. Duckett, J. A. Vaillancourt, Arthur Hodgson, A. C. Wieland, Jas. Oliver, A. D. McGillis et Wm. Nivin.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure dizziness.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des "Chars Urbains," Montréal.

Beaucoup de fromagers vont transformer leur fabrication et faire du beurre, nous leur signalerons pour l'écoulement de leurs produits la maison honorablement connue de M. J. A. Vaillancourt

qui a parmi les épiciers de notre ville, une clientèle très importante.

M. J. A. Vaillancourt achète ou accepte en consignation les beurres convenables pour le marché local.

Le Scotch Whiskey de John Dewar & Sons a acquis une telle place dans le commerce des liqueurs qu'on a dû augmenter les importations pour les besoins de l'automne et de l'hiver.

Tous les marchands de gros ont maintenant leur stock de Scotch Whiskey de John Dewar & Sons.

M. P. E. Beauchamp faisant affaires sous le nom de Beauchamp & Déry a ouvert un bureau, 505 rue Craig, coin de la rue St-Laurent.

M. Beauchamp s'occupera particulièrement de la vente et de la location d'immeubles et d'administration de succession. Il est également en mesure de prendre des assurances sur le feu, la vie et les accidents, et il est en relations avec des capitalistes qui ont de l'argent à prêter à des taux raisonnables.

On peut s'adresser en toute confiance à M. P. E. Beauchamp.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Chez Chs. Desmarteau le stock de Alphonse Labelle, hôtelier de Sault aux Récollets, moyennant 50c dans la piastre à Napoléon Lajeunesse.

Chez Chs. Desmarteau les dettes de livres de J. O. Lafrenière & Cie, moyennant 3/4c dans la piastre.

Chez Chs Desmarteau le stock de Joachim Blais, hôtelier de Buckingham, moyennant 40c dans la piastre à T. J. Brulé d'Ottawa.

Chez Chs Desmarteau le stock de Madame P. O. Fiset, moyennant 30c à Marcotte Frères et les dettes de livres à 39c dans la piastre.

Chez Lamarche et Benoit le stock de J. E. Bélieu magasin général de St-Léonard, moyennant 58c dans la piastre et les dettes de livres à 39 1/2c.

Chez Lamarche et Benoit, le stock de L. W. Brissette, magasin général à St-Eustache moyennant 38c dans la piastre et les dettes de livres à 7c.

Chez Bilodeau & Renaud le stock de Wilfrid Allard, épicier à St-Henri, moyennant 40c dans la piastre à T. Geoffrion.

Chez Bilodeau & Renaud, le stock de Arthur Dépatie, modes et roulant en détail.

Chez Bilodeau & Renaud, le stock de Samuel Désy en détail.

Le stock de J. MacLean & Co, modes en gros à Odilon Bastien, moyennant 27 1/2c dans la piastre.

Des expériences récentes viennent de démontrer que chez presque tous les hommes on peut, sans difficulté bien grande, introduire jusque dans le fond de l'estomac, un tube raide et droit de 12 m m de diamètre, pourvu que le patient se tienne parfaitement droit et qu'il conserve la tête renversée en arrière. Au moyen d'un tube de 60 centimètres de longueur muni d'une lampe électrique, de deux canaux, dont l'un sert à introduire de l'eau et l'autre de l'air, et d'un prisme à mouvement, on vous visite l'estomac comme l'on visiterait l'intérieur d'un sac. On peut donc arriver à découvrir assez tôt la venue du cancer de l'estomac pour le détruire avant qu'une opération soit devenue impossible par suite du trop grand développement de la maladie.

A VIS DE FAILLITE.

DANS L'AFFAIRE DE

J. A. JOLY,

Epicier, de Ste-Rose, FAILLI

Les sous-signés vendront à l'encan public en bloc ou en détail.

Lundi, le 9 Novembre 1896, à 10 hrs a.m.

sur les lieux, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir:

Stock d'épicerie.	\$284 79
Garnitures de magasin.	60 48
Roulant.	126 50
Dettes de livres.	39 47
	\$511 24

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, samedi, le 7 novembre 1896.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

No 138 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

CHARLAND & LAHAISE.

Marchands de meubles, Montréal, FAILLI.

Les sous-signés vendront à l'encan public au No. 281 rue St-Laurent, Montréal.

Mercrèdi, le 11 Novembre 1896, à 11 hrs. a.m.

l'actif mobilier des faillis, consistant en un fonds de commerce, comme suit:

1o Meubles de ménage, etc.	\$2,722 25
2o Dettes de livres, billets recevables, jugements, etc., d'après liste.	7,040 37
3o 19 parts dans la compagnie du téléphone des Marchands.	100 00

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock mardi, le 10 novembre, 1896.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Curateurs

170 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

R. L. PRIEUR.

Marchand de Montréal.

FAILLI.

Les sous-signés vendront à l'encan public, au No 32 rue St-Sulpice, Montréal.

Lundi, le 9 Novembre 1896, à 11 hrs. a.m.

l'actif mobilier du failli consistant en:

1o Foin grain, etc.	\$161 93
Mobilier du magasin.	46 50
Roulant.	74 00
	\$282 43

2o Dettes de livres, billets recevables, jugements, d'après liste.

397 00

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs.

170 rue Notre Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

IN RE

OLIVIER PLACIDE ROBERT,

Epicier, Lachine

FAILLI.

Les sous-signés vendront à l'encan public.

Lundi, le 9 Novembre 1896, à 11 hrs. a.m.

à leur salle d'encan, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, l'immeuble ci après désigné:

Un lot de terre portant le numéro deux cent soixante-et-onze (271) du cadastre de la ville de Lachine, avec les bâtisses sus érigées.

La vente du dit immeuble sera faite à la charge des privilèges, hypothèques et droits réels affectant le dit immeuble, et encore à la charge de tous frais pour effectuer telle vente.

Pour autres informations et examen du cahier des charges, s'adresser à

ROMEO PREVOST, Curateur,

Nos 11 12, Bâtisse des Chars Urbains, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 16 oct. 1896. \$ 10

Chronique de Québec

Mercredi, 4 novembre 1896.

Pratiquement, les travaux de l'Électrique sont commencés; la compagnie nouvelle a ses bureaux sur la rue St-Paul, en face de la gare en construction du Q. M. et O.; il y a maintenant au-delà de 200 hommes à l'ouvrage. A chaque jour suffit sa peine, et nous n'avons pas à nous préoccuper pour l'heure des difficultés de l'entreprise.

Avec du travail, de la volonté et du capital, on vient à bout de tout. Nous faisons cette remarque pour rassurer les pusillanimes qui s'effrayent déjà par avance, voyant l'étroitesse des rues par lesquelles doit circuler la nouvelle voie ferrée; pour eux, le projet est irréalisable. Laissons-les faire, pour nous le projet est non seulement réalisable, mais le besoin en est si urgent que, s'il n'y a pas assez d'espace entre les maisons à certains endroits, qu'on en face un démolissant. Reste, il est vrai, à savoir qui de la compagnie ou de la cité, prendra l'initiative des expropriations pour fins d'utilité publique. On entrevoit là toute une série de contestations, d'arbitrages et de procès. Mais enfin, il sera toujours temps, quand l'heure sera venue, de faire face aux situations nécessitées par la notable amélioration qu'on a en vue de réaliser. Pour le moment, nous nous réjouissons de l'élan donné par les capitalistes de Québec à une entreprise locale.

Le commerce de la semaine a été considérable. On se plaint, toutefois, chez certains patrons, détailliers en nouveautés, que la saison n'aurait pas été aussi active qu'on s'y attendait, vu l'excellente récolte. La cause en serait dû au bas prix que les cultivateurs obtiennent de leurs produits et à l'obligation où ils se trouvent de rencontrer les échéances et les arrérages de dettes. Il

est possible aussi qu'il n'y ait eu que déplacement de clientèle, car d'autres marchands que nous avons rencontrés, semblent être très satisfaits. Ce qui est vrai, c'est que la ville a été visitée, cette semaine, par un grand nombre de clients de la campagne, marchands, cultivateurs et autres, et qu'il s'est fait beaucoup de transactions de tous genres.

ÉPICERIES

Dans les épiceries les affaires ont été énormes surtout dans le gros.

Tous les épiciers détailliers à la ville comme à la campagne sont à s'approvisionner pour la saison d'hiver. Les caves se remplissent des vins et tous autres effets qui ne souffrent pas le transport en hiver et de quantité d'autres marchandises.

Les échéances d'aujourd'hui (4 nov) ont été rencontrées à la satisfaction des marchands de gros en général et la perspective n'est pas mauvaise pour la saison qui commence. Les sucres sont raides et vont certainement monter. L'élection présidentielle aux États-Unis a eu un effet très prononcé sur les prix et nous ne serions nullement surpris d'une hausse considérable d'ici à un mois. Pour aujourd'hui nous sommes autorisés à coter comme suit :

Sucres : Jaunes, 3 à 3½c; Powdered, 5½c; Granulé, 4 à 4½c. Paris lump 6c.

Sirops : Barbades tonnes, 30 à 31c; Tierce, 31 à 32c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.35 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; Homard, rare, \$2.00 à \$2.15; Tomates, 70c; Pois, 70c à 90c; Bléd'inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch "No 1" 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Gruau : en sac : \$1.65 à \$1.70; do granulé, 1.80; do "Rolled oats", \$1.65.

Raisins : Valence, 5 à 7c; Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4 à 4½c; Sultana, 6 à 7c;

Figues au sac 5c; Dattes 6c la lb. Pruneaux, 12c

Amandes : Tarragone écailée 20c; amandes tendres, 10c; avelines 8c.

FARINE, GRAINS ET PROVISIONS

Le marché aux farines est toujours à la hausse, et l'on peut s'attendre à une forte augmentation dans les prix d'ici à quelques temps. Les affaires de la semaine ont été très actives, et les échéances se rencontrent avec assez de facilité. Le poisson est en assez bonne demande, et les prix sont fermes. Les dernières cargaisons arrivent en masse du bas du fleuve malgré qu'elles ne soient pas des plus considérables.

Farine (en sacs) : Fine \$1.35 à \$1.40; Superfine, \$1.60 à \$1.70; Extra, \$1.90 à \$2.00; Patent, \$2.15 à \$2.25; S. Roller, \$2.10 à \$2.25; Forte à levain \$2.40 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 33 à 35c; "Province" 31 à 32c; orge 40 à 45c; son 57c; gru \$1.50 à \$1.15; blé d'Inde, 45c à 47c.

Lard : Short Cut, \$12.50 à \$13.50; sain-doux composé, en seaux, \$1.10 à \$1.25; do pur, en seau, \$1.35 à \$1.50; en chaudières, 6½ à 7c.

Poissons : Morue No 1, \$4.00 à \$4.25; do No 2 \$3.25 à \$3.50.

Huile : Loup-Marin "Strow", 30 à 32½c. Huile de morue 24 à 27c.

Foin pressé : No 1, \$4.00 à \$9.50.

Patates : Par poche de 14½ minot 20 à 25c.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Dans l'industrie, nos renseignements nous portent à croire que la saison sera bonne, bien que les ordres soient encore lents, à venir. La préparation des échantillons a été aussi volontairement retardée dans plusieurs fabriques, par suite de l'augmentation constante dans le prix des cuirs. Nous connaissons des voyageurs de commerce, représentant de grandes maisons, qui n'ont pu se procurer des échantillons hier mardi et qui sont partis immédiatement, les uns pour les provinces maritimes, les autres pour Ontario et les provinces

Un choix considérable de GRU ET FARINE A ENGRAIS

DEMANDEZ NOS PRIX ET ÉCHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

J. A. PLAMONDON

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Siróp Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie. QUEBEC.

Ouverture des Classes

Fournitures d'Écoles, Classiques français, anglais, latins et grecs. Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles, ainsi que dans la papeterie.

BOISSEAU & MARCOTTE,

No 13 RUE ST-ANTOINE, QUÉBEC.

Residence : 15, rue St-André. Tel. Bell 6104

COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS : No 80 RUE BERARD

Poêle L'ÉTOILE ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ÉTOILE...

Breveté 10 mars 94
Médaille à l'Expo
sur la Provinciale de 1891.

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, Québec.

AUTRES SPÉCIALITÉS Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

de l'ouest jusqu'à la Colombie Anglaise. Une étude sérieuse de la question nous convainc de plus en plus qu'il dépend de nos industriels de se créer un marché presque illimité, pourvu qu'ils continuent les traditions honorables et pratiques de leurs prédécesseurs. Il importe de ne pas oublier que l'industrie de la chaussure est une des grandes ressources de Québec, de fait, la principale ressource, celle qui emploie et fait vivre le plus grand nombre de familles. Le mérite et la responsabilité des patrons sont considérables, car, autant ils font œuvre de bons citoyens en maintenant leur industrie à la hauteur des besoins du commerce, autant ils peuvent causer de mécomptes et de ruines en négligeant les affaires ou en ne les conduisant pas d'après les principes rigides de la droiture, de l'économie, de l'ordre et du travail.

Des résolutions à l'effet de demander à la législature le droit de taxer les contribuables pour l'enlèvement de la neige aux frais de la corporation (ou bien de laisser cette charge aux propriétaires ou aux locataires comme cela se fait aujourd'hui) ont été proposées et adoptées au comité des échevins qui préparent les amendements à la charte de la cité. C'est un changement qui rencontre les vues de tout le monde.

De son côté, le bureau de la chambre de commerce vient d'avoir une très importante réunion et a nommé un comité composé de citoyens influents pour aviser aux moyens pratiques d'assurer la construction du pont devant la ville. Ou nous nous trompons fort, ou cette entreprise va entrer dans la période active dans un avenir prochain. Pour l'occasion, il semble que tous les hommes d'affaires se soient donc la main pour agir dans l'intérêt de la ville. C'est de bon augure.

L. D.

On peut réparer soi-même la faïence et la porcelaine en interposant entre les cassures une pâte composée d'oxyde de zinc et du chlorure de zinc, mélangés à l'eau. Cette pâte est blanche et durcit rapidement. Pendant le durcissement, il faut maintenir bien énergiquement en contact les uns avec les autres les fragments du vase brisé.

A sa dernière séance, le conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal a adopté un rapport priant le gouvernement provincial d'amender la loi des licences, de manière à frapper de nullité toute vente ou transport de licence qui aura été fait dans les trois mois précédant la faillite d'un détenteur de telle licence, et qu'en cas de faillite, la licence fasse partie de l'actif du failli comme toute autre marchandise en sa possession, dans l'exercice de son commerce.

Les cercles agricoles suivants ont été autorisés et sont désormais constitués en corporations :

Dans le comté de Beauce, le cercle ci-dessous est autorisé sous le nom suivant savoir :

Cercle agricole de la paroisse Saint-Benoit-Labre.

Dans le comté de Gaspé, les cercles ci-dessous sont autorisés sous les noms suivants savoir :

Cercle agricole de la paroisse de Saint-Dominique de Newport,

Cercle agricole de la municipalité de la partie ouest du canton de Douglass

Cercle agricole de la municipalité du village de Gaspé.

Cercle agricole de la paroisse de Saint-Patrice de Douglasstown.

Cercle agricole de la mission de Saint-Majorique de Gaspé.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermés.		Milles livrés.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montreal et Toronto	8 10	645 & 930	9 30	10 0
M. et Corawau Local		4 0	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 60
M. et Rousses Point	6 30	5 20	9 00	1 0
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbrooke et L. Megan.	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Cote Nd	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810 p.m.)	7 45	315 & 80		1 00
M. et Winnet Col A	8 30			10 00
M. et Pre Fort (S. 15)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50		8 10	10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50		8 10	10 01
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45		6 50	9 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS UNIS.				
Centre D. & H.	8 00		5 20	9 00
			7 25	9 00
Nouv. Angleterre C.V.			5 00	8 00
			7 30	
Sud do	8 00		5 20	9 00
			7 25	9 00
Ouest G.T.R.	8 00		7 15	9 30

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati exceptées se sont expédiées à 3 25 p.m. pour la route de Montreal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5,00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11,32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

→ QUEBEC Mount Royal Mills

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B. - Messieurs les marchands de la campagne y gagneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

RIZ...

IMPERIAL POLISHED ROYAL PATNA

CRYSTAL J. SEED JAPAN JAVA

D. W. ROSS COY., AGENTS

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE

Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épiciers. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, ... Le bidon breveté qui le contient est une merveille. Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait.

T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 148-148, St-Paul, Québec

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1896

Table listing various meats and poultry prices, including items like 'Langue de porc', 'Bœuf (chipped dried)', and 'Poulets'.

Table listing 'Lazenby's' soups and other food items.

Table listing 'Johnston's' fluid beef and staminal products.

Table listing 'Societe La Tilia' products like meat powder and chocolate.

Table listing 'Sauces et Marinades' such as 'Marinades Morton' and 'Crosse & Blackwell'.

Table listing 'Catsup de Robert Greig & Co.' and other condiments.

Table listing 'Marinades de L. A. Dansereau & Cie' and other products.

Table listing 'Cirages, Mines et Vernis' (polishes and varnishes).

Table listing various oils and chemicals like 'Sumbeam large doz.', 'Silverine grande', and 'Vernis à harnais'.

Drogues et Produits Chimiques

Table listing 'Drogues et Produits Chimiques' including acids, salts, and other chemicals.

Empois et Féculés

Table listing 'Empois et Féculés' (starches and gums) from 'De la Brantford Starch Co. Ltd.'.

Table listing 'Brantford Gloss' and other starch products.

Epices pures

Table listing 'Epices pures' (pure spices) like pepper, cloves, and nutmeg.

Essences et Extraits

Table listing 'Essences et Extraits' (essences and extracts) from 'Crown Brand'.

Fruits Secs

Table listing 'Fruits Secs' (dried fruits) like apricots, almonds, and figs.

Table listing various fruits and produce like 'Pruniaux Bosnie', 'Raisins Calif.', and 'Corinthe Provinciaux'.

Fruits Verts

Table listing 'Fruits Verts' (fresh fruits) like apples, oranges, and lemons.

Gomme & Mâcher

Table listing 'Gomme & Mâcher' (gums and chewing products) from 'Adams Sons & Co.' and 'Robert Greig & Co.'.



LION BRAND logo and text.

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménager.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

Négociants Industriels.

Le Baume Rhumal

LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE

Le Rhume, La Toux, La Bronchite. 25c le flacon de 16 doses

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers de premiere classe.

L. R. BARIDON, Agent Général 1703, Ste-Catherine, MONTREAL

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Pois No 2, ordinaire p. 60 lb	0 11 0 11
Orge à mouler par 48 lbs.	0 31 0 31
Sarrasin, par 48 lbs.	0 31 0 11
Seigle, par 56 lbs.	0 11 0 11

FARINES

Patente d'hiver	5 00 5 10
Patente du printemps	5 00 5 00
Straight roller	4 75 4 90
Extra	4 50 4 65
Forté de boulangier, cite.	0 00 1 75
Forté du Manitoba	4 50 4 65

EN SACS D'ONTARIO

Straight roller	4 55 4 65
Extra	4 50 4 55

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	0 10 3 20
do en sacs	0 00 1 70
do granulée en barils	0 00 3 60
do en sacs	0 00 2 75
Avoine roulée en barils	0 00 3 50
do do en sacs	0 00 1 70

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, L.	10 00 10 50
de Manitoba	0 00 10 00
Gru d'Ontario char	11 00 11 50
Gru d'Ontario char	10 50 12 00
Moulée	15 50 15 50

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie	
XXX, 6 lbs.	2 70
" " " 3	1 40
" " " 6	2 80
" " " 3	1 30
Orge mondée (pot)	1 80 2 00
" " sac	0 00 1 35
" " quart	0 00 3 25
" " perlée	80 0 60 3 25

Ireland's National Foods:

	Par paq.	No de dz	
	No de lbs	a la case	
Dessicated Rolled oats	2	2	\$1 20
" " " "	3	2	1 15
" " wheat	2	2	1 20
" " " "	3	2	1 15
" " wheat (granul)	3	2	1 15
" " rolled barley	2	2	1 20
Breakfast Hominy	3	2	1 15
Buckwheat thr self rsg.	2	2	1 20
" " " "	5	1	2 20
Farina	1	2	1 00
" " " "	14	1	1 25
Gluten Flour sac	50	lb.	0 05
" " paquets	4	1	3 00
biscuits	25	lb.	0 12 1/2
Flour de pois, préparé	2	1	1 15
Orge perlée XXX	2	1	1 20
Baravana Milk Food	1	1	2 25
Patent Prepared barley	1	1	1 15
groats	1	1	1 15

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T. N. gal. 20 a 20	0 10 0 10
" loup-marin raffiné	0 10 0 10
" paille	0 10 0 10
Huile de lard, extra gal	0 10 0 10
" " No. 1	0 10 0 10
" d'olive p. mach.	0 80 1 00
" à salade	0 70 0 90
" d'olive à lampion	1 20 2 40
" de spermaceti	1 50 1 45
" de marseouin	0 50 0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15 0 15
" " p. 20 qrt.	0 16 0 16
" " de 1 A 19 qrt	0 16 0 16
" Américaine, par char 19	0 25 0 25
" " par qrt. 20	0 25 0 25
" olive Barton et	
Guéster, caisse qrts	8 00 8 00
" " pints	9 00 9 00
Huile de foie de m. Nor. g. 2 75	3 25 3 25
" " Ter. g. 2 00	2 25 2 25
" de castor "E. I. P. 0 00	0 25 0 25
" française, par lb	0 08 0 08
" " caisse	0 10 0 10
<i>Huile à salade Lazenby.</i>	
1 pt doz	0 00 1 40
1 pt doz	0 00 2 15
Huile à salade pints dz	0 00 3 75
" quarts dz	0 00 6 40
Crème à sal. petits dz	0 00 2 00
" grands dz	0 00 3 75

Robert Gray & Co., agents.

Huile olive pints caisse 2 dz	1 25 1 25
Huile " pints	2 40 2 40

Union Sardinien

Huile d'olive extra No 1	
1 bouteille douzaine	2 00 2 00
" " "	1 25 1 25
" " "	0 00 0 00
Canistre 1 gallon	1 00 1 00
" " "	1 00 1 00
" " 3 gallon	2 00 2 00

Liqueurs et spiritueux.

<i>Brandies, (droits payés, d'prix à la caisse.)</i>	
Honnessy *	12 75 12 75
" " " "	12 90 12 90
" " " "	14 00 14 00
" " " "	15 20 15 20
" " " "	16 75 16 75
" " " "	23 00 23 00
" " " "	25 00 25 00
" " " "	35 00 35 00
" " " "	40 00 40 00
" " " "	45 00 45 00
" " " "	50 00 50 00
" " " "	55 00 55 00
" " " "	60 00 60 00
" " " "	65 00 65 00
" " " "	70 00 70 00
" " " "	75 00 75 00
" " " "	80 00 80 00
" " " "	85 00 85 00
" " " "	90 00 90 00
" " " "	95 00 95 00
" " " "	100 00 100 00
" " " "	105 00 105 00
" " " "	110 00 110 00
" " " "	115 00 115 00
" " " "	120 00 120 00
" " " "	125 00 125 00
" " " "	130 00 130 00
" " " "	135 00 135 00
" " " "	140 00 140 00
" " " "	145 00 145 00
" " " "	150 00 150 00
" " " "	155 00 155 00
" " " "	160 00 160 00
" " " "	165 00 165 00
" " " "	170 00 170 00
" " " "	175 00 175 00
" " " "	180 00 180 00
" " " "	185 00 185 00
" " " "	190 00 190 00
" " " "	195 00 195 00
" " " "	200 00 200 00

P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50 8 50
" " " 24 pbs	9 50 9 50
" " " 184 pbs	10 50 10 50
" " " carte d'or 12 qrts	12 00 12 00
" " " " 24 pbs	13 00 13 00
" " " " 184 pbs	14 00 14 00
" " " " Imp. flasks 16 A 16	10 10 10 10
Rivière Gardrat, caisse	00 00 10 00
Optima, caisse	17 00 17 00
Derby, caisse	0 00 0 00
Bisquit Dubouche	0 00 0 00
Renault & Cie	12 25 12 25
Launier fils	7 00 7 00
J. Auberville et Cie	6 00 6 00
Bruner fils & Cie	7 00 7 00
National	7 00 7 00
" d'prix au gallon.	
Honnessy	6 75 6 75
Martel	6 00 6 00
Rivière Gardrat	4 15 4 15
Derby	3 75 3 75
Bisquit Dubouche	4 15 4 15
Renault & Cie	4 15 4 15
<i>Rhums</i>	
" d'prix à la caisse	
St. Georges, 12 lit.	12 25 12 25
" " 24 pbs imp	14 25 14 25
Diamant 12 bout	7 00 7 00
White Ball, gal. 12 bout	7 50 7 50
Des Lys 12	11 50 11 50
" " 12 lit.	13 75 13 75
St. John	7 75 7 75
St. Joseph, Jamaïque	11 50 11 50
St. Felix, Martinique	10 25 10 25
St. Marc	9 00 9 00
" d'prix au gallon	
Jamaïque 1 2 a 6 lb	
" Caisse	3 25 3 25
<i>Gins</i>	
vert, rouge	
Jno. De Kuyper 1 ca 21 5 85	11 25 11 25
Jno. De Kuyper 25 a 19 c	5 80 5 80
" " 50 c et plus 5 75	11 15 11 15
Melchers et Eagle 1 ca 21 5 05	10 25 10 25
" " 25 a 19 c	5 00 5 00
" " 50 c et plus 4 95	10 00 10 00
Visser 1 ca 21 5 60	10 75 10 75
" " 2 ca et plus 5 20	10 35 10 35
Bull Head 1 50	8 50 8 50
Star 1 25	8 00 8 00
Key Brand 1 00	10 00 10 00
" poney	2 10 2 10
Jno. De Kuyper caisse blanche	3 60 3 60
Melchers	1 60 1 60
" Honey Suckle, small	1 75 1 75
" large	44 50 44 50
Vynard Fooking, caisse	7 75 7 75
Booth Old Tom	7 75 7 75
" lot caisses	7 50 7 50
Bernard Old Tom, caisse	7 00 7 00
Burnett's London Dry	7 00 7 00
Booth's London Dry	7 00 7 00
Coats Plymouth	9 25 9 25
John De Kuyper, caisse, petit	2 50 2 50
<i>Gins en tubs.</i>	
De Kuyper, barrique, legall	2 80 2 80
" quarts	2 85 2 85
" octaves et 1/2	2 90 2 90
" au gallon	2 95 2 95
Tous autres gins 50 c de moins	

Booth's Old Tom, quart 2 gal	3 15 3 15
" " Octave	3 50 3 50
" " au gallon	3 75 3 75
<i>Whisky Imports.</i>	
H. Fairman & Co.	7 50 8 50
Royal Eagle	9 25 9 50
Sherrill's	9 10 18 00
Mackie's R O spec. Scotch	10 25 10 25
" Islay	8 25 8 50
Glenfalloch	8 75 8 80
Glenlivet	9 00 9 25
" " "	10 00 10 25
Watson old Scotch, qt	8 50 8 50
" pbs	9 00 9 00
J. Jameson & Son, Irish	11 50 11 50
Geo Roe & Co	9 00 9 00
" " "	9 75 10 50
Ranagher	9 75 10 25
Thom & Cameron	6 75 6 75
" " Scotch	6 50 6 50
Bernard's Encore	7 50 7 50
Bulloch, Laid & Co spec blend	9 25 9 25
" " " " L. Katrina	11 00 11 00
" " " " "	7 25 7 25
John O. V. G	8 50 8 50
" " special reserve	9 25 9 25
" " O. H.	12 00 12 00
Glen Old Smoguelo	9 25 9 25
Green O. V. H.	9 25 9 25
Glenrosa	9 00 9 00
Glenharde	9 00 9 00
Stewart's Royal	9 75 9 75
Dewar's Special Equum	12 00 12 00
Kilmarnock	9 00 9 00
Glenharde	9 00 9 00
Barke's	1 20 1 20
" " Imp. qt. flask	11 25 11 25
Dunville	7 75 7 75
Wm. Jameson & Co. Diamond	8 75 8 75
Buchan	9 75 9 75
" d'prix au gallon	
H. Fairman & Co	3 00 4 00
Sherrill	1 00 1 75
Glenfalloch	3 00 4 70
Glenlivet	1 15 6 15
Ranagher Irish	3 00 4 15
<i>Spiritueux Canadiens, gal. imp</i>	
E. prit de vin 65 O. P.	1 25 4 10
" " 50 O. P.	3 75 3 85
Rye 21 U. L.	2 15 2 15
Rye Imperial 2 gal	2 75 2 90
" Club	3 15 3 65
Loche	1 95 2 10
Mart	2 00 2 10
Vieux Rye, Lams	2 20 2 35
" ans	2 10 2 65
" ans	2 50 2 75
" ans	2 60 2 80
Scotchman's Fine 1891	6 50 6 50
" " 1887	8 75 8 75
Corby F. N. L. C. Caisse	8 50 8 50
" " " "	6 50 6 50
Imperial 1890	7 65 7 65
" " " "	8 15 8 15
" " " "	8 65 8 65

EAUX DE VALS Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX, FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudeur, plombier, serrurier, ébéniste, charpentier, menuisier, etc.

Bureaux, 141 rue William, U.S.M., coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

POISSON !! TEL BELL 1454

Harengs Labrador, Morue Salée

La pêche au large du golfe du Saint-Laurent, nous procure un lot de poissons excellents. Ne tardez pas à nous en commander.

LACASSE & LAFLEUR

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

Provisions, Produits de la Ferme, Poisson, Etc.

191, des Commissaires, Montréal

CORRESPONDANCE SOLICITEE

Les **SUCRES GRANULÉS**, Les Sucres Jaunes et les Sirops

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

Nos Sucres Granulés.

Club 1890 qtz. caisse	9 15	
flasks	9 65	
10 15		
Goderham & Worts 1891	6 75	
1881	9 00	
Par 5 caisses, 25c. de moins.		
Domination Rye, caisse	6 85	
Columbian	6 25	
Rock & Rye	5 75	
Empire Rye	6 75 7 00	
Aperitifs.		
Angostura, caisse 2 doz	00 00 15 00	
Orange Bernard, caisse	6 75 0 00	
Vermouth Nolly Prat, c.	0 00 6 50	
Vermouth Italien, caisse	6 35 6 75	
Liqueurs Ousentier.		
Crème de Menthe glaciale		
vorte	caisse	10 75
Curacao blanc	10 75	
Cherry Brandy	11 50	
Curacao Orange	10 75	
Prunelle	13 50	
Kummel doux	12 25	
Crème de Cacao	11 75	
Anisette	11 25	
Marasquin	caisse	12 25
Kirsch	9 50	
Kirsch fin	caisse	10 25
Kirsch russis	13 25	
Absinthe, 12 bout	11 25	
Absinthe, 12 litres	13 25	
Amer Cusentier	caisse	10 75
Bitter	10 75	
Sirops de Gomme, d'Orgeat,		
de Groseilles, de Limon,		
de Grenadine	caisse	8 60
Produits de la Grande Chartreuse		
12 lit. 24 1/2	10 11	
Chartreuse Blanche, cise	17 00 18 25	
Jaune	21 00 22 25	
Verte	26 50 27 75	
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50	
"	5 1	2 25
"	4 2	0 90
"	2 8	0 60
Spécifique dentifrice	4 2	0 90
"	2 1	0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.		
Chartreuse jaune	caisse	24 15 50
Verte	24 18 50	
Liqueurs A Marspoil.		
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse		
se assortie 12 lit.	12 50	
Autres liqueurs, caisse	11 50	
Sirops divers, caisse	8 50	
Liqueurs Simon Aine.		
Kola-Koff, caisse	10 00	
Prunelle	13 50	
Kirsch	13 00	
Maraschino	11 00	
Crème Cacao	11 00	
Anisette	13 50	
Kummel	12 75	
Suc Jaune	15 75	
Suc Vert	17 75	
Stowers		
Lime Juice Cordial, pts 2 doz	4 70	
qts 1	1 20	

Double refined lime juice 1 doz.	3 95	
Lime syrup bout. can 1	4 20	
Molasses.		
No	0 31	
Barbades blanc gal.	0 31	
terce et quart.	0 31	
demie quart	0 31	
au char, tonne.	0 30	
au char, tierce.	0 32	
au char 1/4 quart	0 33	
Trinidad	0 00	
Porto Rico, tonne	0 31	
au char	0 30	
terce et quart	0 33	
au char	0 32	
Moutardes.		
Boites.		
Coleman ou Keen Rondes Carrees		
Boites 1/2 lb. la lb.	0 25 0 45	
" " " " " "	0 25 0 42	
" " " " " "	0 40	
Jarrest par barre	0 25	
" " " " " "	0 75	
Durham	0 61	
Robert Grey & Co., manuf.		
Moutardes Françaises Crown Brand		
Pony la grosse	9 00	
Petite moyenne la grosse	7 80	
Moyenne	10 80	
Grande	12 00	
Spoon	8 00	
Mug	20	
Tumbler	12 00	
Cream jug	21 00	
Augallon	75	
A. C. Dionne		
Moutarde Superfine,		
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60	
1 lb.	0 00 1 00	
Marque Chs Albert 8oz 0 00	1 00	
Pâtes et denrées alimentaires		
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10	
Vermicelle	0 09 0 10	
Maison S. Gosselin & Cie, Quebec.		
Macaroni	0 00 0 04	
Vermicelle	0 00 0 04	
"	boîte de 5 lbs	0 00 0 25
"	10 lbs	0 00 0 50
Lait concentré, doz	0 00 1 90	
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	3 10 3 50	
Poudre à pâte		
Snow Drift.		
Boites 1 lb. 4 doz	p. doz.	\$0 75
Boites 1/2 lb. 3 doz	"	1 20
" 1 " 2 "	"	2 00
" 3 " 1 "	"	6 50
" 5 " "	"	10 00
Boites de 10 lbs.	la lb.	16
Seaux de 30 "	"	16
Poudre à pâte Cook's Friend :		
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.	\$2 40	
" 2, 6 "	0 80	
" 3, 4 "	0 40	
" 10, 1 doz. 1/2 caisses	2 10	
" 12, 6 "	0 70	
1 lb. - 2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10	
" 3 "	1 75	
" 4 "	1 10	
Poissons.		
Harengs Shore	brl. 0 00 1 00	
" "	brl. 0 00 2 25	

Harengs Labrador	brl.	5 00 5 10
" "	lb.	2 50 3 00
Harengs Cap Breton	brl.	1 50 5 00
" "	brl.	2 50 2 75
Morue sèche	cwt.	1 50 4 75
verte No 1 en quart	lb.	0 62 0 25
No 1 large quart	lb.	0 2 0 25
No 1 Draft	lb.	0 00 0 03
Morue désossée	lb.	0 10 0 03
Poisson blanc lac Sup.	brl.	0 00 0 10
Fruits des lacs	brl.	0 00 1 00
Maquereau No 1	brl.	0 00 0 10
Saumon Colombie A	brl.	0 00 6 25
do do	baril	11 50 12 00
Saumon Labrador	"	0 00 7 50
" "	"	0 00 11 00
Anguille	lb.	0 00 0 09
Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Heures		
Townships frais	"	0 16 0 18
De l'Ouest d'automne	"	0 12 0 11
Rouleaux	"	0 13 0 11
Crémère nouveau	"	0 19 0 20
Fromage.		
De l'Ouest	la lb.	0 19 0 14
De Québec	"	0 19 0 14
Petites meules	"	0 11 0 11
Rufs.		
Chaurés, Montreal, caisse	0 00 0 00	
Ques.	0 00 0 00	
Frais pondus	0 10 0 18	
Frais, 1er choix	0 13 0 14	
" 2e	0 09 0 10	
Sirup et sucre d'érable.		
Sirup d'érable en qrts lb.	0 05 0 06	
" en canistres	0 05 0 05	
Sucre	pts pains la lb.	0 05 0 10
Miel et citre.		
Miel rouge coulé	la lb.	0 05 0 06
Miel blanc	"	0 08 0 10
Miel en gateaux	"	0 10 0 12
Cire vierge	"	0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.		
Doz. Gros		
Graine de lin, lb	0 03	
Graine de lin, moulu, lb	0 04	
Sirup du Dr Codrerie, grosse.	0 60	
Sirup de Mme Winslow, grosse	0 60	
Specialites de Robert Grey & Co.		
Glycerine, bout. 1 once, grosse	5 00	
" " " " " "	8 00	
Huile de ricin (Castor)		
1 once	la grosse	1 20
14 "	"	5 10
2 "	"	6 00
2 1/2 "	"	7 80
3 "	"	8 40
4 "	"	10 00
1 pint	"	12 10
1 pint	"	21 00
Specialites de Picault & Contant.		
Doz. Gros.		
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00	
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00	
Pastille à vers.	1 50 15 00	
Poudre de condition 1/2 lb.	\$) 80 7 20	
" 1 lb.	1 25 13 00	
" 1 lb.	1 80 18 00	
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00	

Doz. Gros	
Huile d. foied. morue 6oz	15 00
Amu sion	4 00
Huile Vétérinaire	1 75
Kaiser ce d'épinette	0 80
A. C. Dionne.	
Sirup de merisier compose doz.	\$1 2
Régliasse.	
Young & Smple.	
Y & S en batons (sticks)	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb	0 10
" fantaisie (36 ou 50 batons)	
la boîte	1 75
" Ringed" boîte de 5 lbs, la lb.	0 10
" Acme" Pellets, boîte de 5 lbs, la boîte team.	2 00
" Acme" Pellets, boîte fantaisie (36m. a la boîte).	1 75
" Acme" Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (36m.).	1 2
Régliasse au goudron et gaulfres de Tolu, boites de 5 lbs, la boîte team	2 00
Pastilles de réglisse, jarre en verte, 5 lbs	1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs team	1 40
" Purity" réglisse, 200 batons.	1 15
" " " " 100 "	72
Riz.	
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.	
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 21	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45
C C 1 a 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 a 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 a 21	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
" 50 "	2 60
" 250 "	1 40
Imported 250 lbs	5 50
Riz Patna Imp., sacs 221 lbs.	lb. 0 4
Salaisons, Saindoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
" " " " le quart	13 00 15 00
" " " " le 1/2 quart	6 75 7 75
" " " " S. C. Clear le qt 11 00	12 00
" " " " le 1/2 "	5 25 6 25
Lard S. C. de l'Ouest le qrt	11 00 11 50
Jambons, la lb.	0 80 0 12
Lard fumé, la lb.	0 10 0 10
Saindoux :	
Pur de 25 lb en seaux	1 50 1 80
Canistres de 10 lbs	0 07 0 09
" " 5 "	0 07 0 09
" " 3 "	0 07 0 09
Composé, en seaux	0 00 1 1
Canistre de 10 lbs.	6 c
" " 5 "	6 c
" " 3 "	6 c
Fairbank, en seaux	1 25 1 25
Globe,	1 15 1 20
Cottolene en seaux	lb. 0 05
Sapallo.	
En caisses de 1/2 & 1/4 grosse, la gr.	11 30

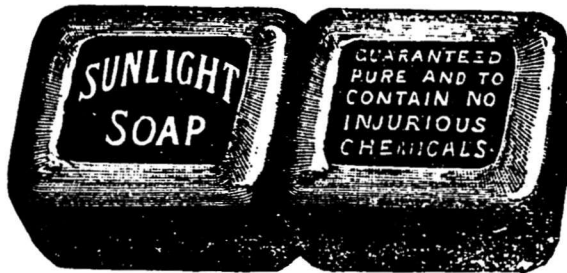
EPICIERS !

CELA NE PAIE NI VOUS NI VOTRE CLIENT D'ACHETER DU MAUVAIS SAVON !

ACHETEZ un SAVON ayant une REPUTATION UNIVERSELLE DE PURETÉ !

ACHETEZ ET RECOMMANDEZ

LE SAVON SUNLIGHT



Liste de Prix et Informations a l'Agence de la Province de Quebec :

FRANK MAGOR & CO., rue St-Jean, MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Referencés des meilleurs maisons de la ville

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES..... RAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Mile End), population 7700, sur les rues St. Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCAIG,

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

STANDARD GLOVE Co.

MANUFACTURIERS DE GANTS et
MITAINES DE TOUTES SORTES EN

DAIM CHEVREAU FIN ET BUCK



BUREAU ET MANUFACTURE :

No 1623-rue Notre-Dame
MONTREAL

P. S. - Nos voyageurs sont sur la route avec les échantillons; n'achetez pas sans les voir.



Et école d'instruction anglaise, coin du carré Victoria et de la rue Craig. Etablie en 1864.

C'est le Collège le plus grand, le mieux équipé et donnant l'enseignement le plus complet des collèges de commerce du Canada. Le personnel permanent comprend neuf professeurs compétants, (deux français et sept anglais) qui emploie leur temps exclusivement pour les élèves de cette institution. Nous envoyons gratuitement à tous un Prospectus-Souvenir contenant toutes les informations, les prix d'enseignements et les vues photographiques des départements ou les Cours Théoriques et Pratiques sont enseignés. Les cours d'étude seront repris le 1er Septembre. S'adresser à

J. D. DAVIS, PRINCIPAL.

Montreal Business College. Montreal Qué. Coin de la rue William. MONTREAL

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

BEAUCHAMP & DERY

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST LAURENT.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

... AGENTS ...

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.



DUCKET, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

Et Marchands de Provisions en Général.

104 Rue des Sœurs Grises

Montreal Qué. Coin de la rue William. MONTREAL

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE. FERBLANTIER ET COUVREUR
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS, Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montréal.

D. HOULE, ENTREPRENEUR Menuisier - Charpentier.
Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROMEE. | Residence Privée : No. 203 AVENUE LAYAL. 6. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

J. SAUVAGEAU, ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187 ST-CHAS.-BORROMEE.
Tel. Bell 7129. Tel. des Marchands 105.

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS (Successors de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaique, Manteaux de Chemises, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Reparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

FELIX DANSEREAU MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais) MONTREAL.
Tel. Bell No 6212.

BOIS DE SCIAGE... Bureau : 512 Lagachetière MONTREAL.
D. PARIZEAU CLOS, Canal Lachine, BASSIN No 3. Vis-à-vis rue Ottawa. Tél. Bell No 8808.

Tel. Bell 8374 Tel. des Marchands 671

B. ETHIER MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE Bois, Charbon et Grain
Rue NAPOLEON (près du Canal) ET 1119 ST-JACQUES

T. PREFONTAINE H. BOURGOIN

T. PREFONTAINE & CIE Bois de Sciage et de Charpente
GROS ET DETAIL
Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotes. Téléphone Bell 8141, Montréal. Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 31 octobre
1896

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Christophe, No 210. Lot 849 57a avec maison en brique, terrain 17 9 x 50, supr. 887. Louis Nap. Gélinas à Léopold Bouteiller; \$1650 [42512].

Rue Beaudry, Nos 480 à 481 Lot 1014-6 avec maison en brique, terrain 42 8 x 57, supr. 2432 Ovilla Charbonneau à Phyllis Martinneau; \$2,625 [42519].

Rue Beaudry, Nos 153 157 Lot 351 avec maison en bois, terrain 42 3 x 76, supr. 3211 Le Shérif de Montréal à François Monette; \$1850 [42525].

Rue Ste Catherine, Nos 1470 à 1472. Lot 629 avec maison en brique, terrain 43 x 79 4 d'un côté et 79 5 de l'autre, supr. 3376. Le Protonotaire de la Cour Supérieure à Marguerite Boisseau, veuve J. B. St-Louis; \$7,030 [42539].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Sherbrooke, No 732. Lot pt. N. E. 199 avec maison en pierre et brique, terrain 23 6 d'un côté, 23 3 de l'autre x 110 6 d'un côté et 114 de l'autre, supr. 2688 Succ. Wm Dow à F. W. Thomas; \$4000 [42511].

Rue St Charles Boromé, Nos 180 à 184. Lot pt. S. E. 295 avec maison en brique, terrain 33 8 d'un côté, 34 2 de l'autre x 52 d'un côté et 53 3 de l'autre, supr. 1785 Charles Fréchette à Hormisdas Poirier; \$5000 [42518].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Plessis, Nos 416 et 418. Lot 1101-131 avec maison en brique, terrain 40 x 100. Marie Mathilde Louise Courrolles et J. O. Labelle, son époux à T. G. Labelle; \$2500 [42523].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois. Lot 60 et 61 avec maison en brique, terrain irrég. supr. 11520. Francis W. Newman et James Baxter à John Murison; \$3744 [128859].

QUARTIER STANTOINE

Rue de la Montagne, No 366. Lot 1708 avec maison en brique, terrain 25 x 112. James Roy à Charles Lassey Maltby; \$5750 [128858].

Rue Chatham, Nos 107 à 113. Lot 282 et S. O. 281 avec maison en bois et brique, terrain 25 d'un côté 43 de l'autre x 133.7 pour le 1er et 28 1 x 77.7 pour le 2ème, supr. 5491. Succession Cyrille Verdon à Napoléon Poirier; \$2,809 [128873].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau. Lot 80-158, terrain 48 x 150, supr. 7200 vacant. Shérif de Montréal à Marie Edmond Dansereau; \$200 [64099].

Rue Davidson. Lot 29-432, terrain irrég. 2362 vacant. The Montreal Land & Improvement Co à Olivier Alary; \$350 [64100].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Hubert. Lot 7-657, terrain 25 x 106.5 d'un côté et 106 6 de l'autre vacant. H. V. Meredith à Cléophas Desjardins; \$119.25 [64111].

Rue Rivard, No 693 à 697. Lot 198-82 et 1/2 S. E. 198-81 avec maison en brique, terrain 32 x 70 pour le 1er et 20 x 70 pour

le 2ème. James Hanney et al à John Keegan; \$1 100. [64189].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Rozel, maison en construction. Lot pt. 3399-a, terrain irrég. supr. 8867.6. Nicolas Smith & Thomas Kano à Patrick Monahan; \$1,330.20 [64120].

Rue Rushbrooke, No 94, maison en brique. Lots 3311 3 3310-3, 3309-7, 3312-1 et pt. 3310 2 et 3309 8, terrain 16 x 80, supr. 2560. Warren Anderton Kueeland à Euphemia Murray, épouse de C. Thos. Bale; \$2,500 [64129].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Coin Rachel et Lasalle. Lot 1-3 avec maison en construction, terrain 26 x 100. Ovide Henri Richer à Pierre Picotte et Louis Ludger Picotte; \$1,914 50 [64177].

Rue St Laurent, Nos 1199 et 1201, maison en brique. Lot 384, terrain 45 x 82, supr. 3490 Azelina Bertrand à James Baxter; \$3,000 [64139].

Rue Gadieux, No 890 avec maison en bois, terrain 39 x 70. Cléophas Marcotte & J. A. C. Ethier à Pierre Milot \$1,000 [64123].

Rue Amherst. Lot 8-117 et 118, terrains 25 x 100 chacun vacants. Dennis Whelan à Patrick Whelan; \$900 [64105].

Rue Amherst. Lot 8-117 et 118, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Elzéar Ménard à Dennis Whelan; \$900 [64104].

MONTREAL ANNEXE

Rue Waverley. Lot 11 788, 789 et 790, terrains 50 x 85 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co. à Hannah Perry Davy épouse de Erastus James Albert Holden; \$1,352 [64088].

Rue Mance. Lot 1/2 N. O. 12-13-4 avec maison en brique, terrain 25 x 105 Frederic G. Wooster à Chs. W. Blanchard; \$3700 [64096].

MAISONNEUVE.

Rue Adam Lot pt. 8-174 Marie Julie Beauchemin, veuve de Alphonse Barnabé Larocque à Joseph Dussault et Arsène Dussault; \$600 [64080].

Rue Letourneux. Lot 8 368, 369, 398 et 399, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Joseph Morissette et al à La Cie du chemin de fer Chateauguay et Nord; \$1220 [64159].

Lot pt. 18, terrain 80 pds x 3 arpents. Isaïe Préfontaine à La Cie du chemin de fer Chateauguay et Nord; \$4290 [64162].

Avenues Desjardins, Pie IX et Jeanne d'Arc. Lots 14-441, 442, 443, 403, 409, 410, 351, 354 325, 326, 327 et 1/2 S. 14-353 et 382, terrain irrég. 40312 pieds 6 p. Hon. Alphonse Desjardins et al à la Cie Chemin de Fer Nord et Chateauguay; \$6,046.95 [64163].

WESTMOUNT

Ave Green. Lots 384-138 et 154, 136, terrain irrég. supr. 10112 pds. S. D. Vallière et Horm. Choquette à Hypolite Gougeon; \$1,200 [64087].

Rue Columbia. Lot 941-316, terrain supr. 2303. C. Thos. S. A. Peverley à John Eric Palme; \$1,075 [64119].

Rue Selby. Lot 384-123, terrain 23 x 87.10 d'un côté et 87 de l'autre, supr. 2010 pds. S. D. Vallière & Horm. Choquette à Malvina Légaré, épouse de Isaïe Lalonde; \$804 [64168].

Rue Selby. Lot 384 122, terrain 23 x 87.8, supr. 2030. S. D. Vallière & H. Choquette à Léon Bernier & Ed. Bernier; \$812 [64167].

ST-HENRI.

Rue Gareau, No 208 Lot 1705-51 avec maison en bois, terrain 25 x 75. The

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE et MESUREUR
230 — RUE ST. ANDRÉ — 230
MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et Evaluateurs.
162, Rue St-Jacques
BLOC BARRON.

Élévateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTIER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES
Architecte: et: Mesureur
794 RUE SAINT-LAURENT.
MONTREAL

C. E. FOURNIER
Architecte, Evalueur et Mesureur
Se chargera aussi de tout dessin
mécanique qui lui sera confié.
Chambre No 4
Mécanique Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'École Polytechnique. Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS
(Ci devant de Brodeur & Lessard)
CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2191

HORMISDAS CONTANT
Contracteur Plâtrier,
475 1/2 Rue Lagache, Montréal
Résidence: 290 rue Beaudry.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers,
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

JOS. FABIEN
ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE
Marbres artificiels et Dadoes
Enduits en Ciment une spécialité.
ATELIERS ET COURS: 488 à 492 RUE CHARLEVOIX.
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.



A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

Sun Life Assurance Co à Gustave Poulin \$200 [64094].

Avenue du Parc, maison en brique. Lot 1128, terrain, supr. 3680 pds. Joseph Jacob à Joseph Lanctot ; \$5000 [64151].

Rue Delisle, No 395, avec maison en brique. Lot 913, terrain 30 x 75 The Montreal Loan & Mortgage Co. à Ulric Alphonse Jacques ; \$2,234 [64152].

COTE ST. PAUL

Rue St-Gabriel, No 41 et 43. Lot 1691 et pt. 1692, avec maison en bois, terrain 45 x 67. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Joseph Vaillant ; \$960 [64172].

MONTREAL JUNCTION

Ave. Herald. Lots 140-176 à 179, 185, 186, 187, terrains 50 x 88 chacun, vacants. John J. Cook à John E. M. Whitney ; \$1,958 88 [64191].

ST-LAURENT

Chemin des Ormes. Lots 465-401 et 402, terrains 25 x 131 chacun. L. Cousineau & E. Gohier à Lambert St Pierre ; \$300 [64093].

Lot 19-102 à 108. J. Henri Chasle à Frédéric Leroux \$2,500 [64095].

Grande Allée de Florence. Lot 485-145, terrain 25 x 100. L. Cousineau & E. Gohier à Odilon Ritchot \$175 [64108].

HAULT AUX RECOLLETS

Lot 301-211, terrain 50 x 103. Le Shérif de Montréal à The Montreal Loan & Investment Co. ; \$104 [64090].

Rue Labelle. Lot 489-319, terrain 29 x 102. H. V. à Théophile Beaulieu ; \$73.95 [64112].

Lot 301-212, terrain 50 x 103. Le Shérif de Montréal à The Montreal Loan & Investment Co. ; \$52 [64116].

Lot 301-213, terrain 50 x 103. Le Shérif à The Montreal Loan & Investment Co. ; \$200 [64142].

Rue Labelle. Lot 489-217, terrain 25 x 87. H. V. Meredith à Marie Louise Hélène Dérome épouse de Edmond Boucher ; \$55 [64176].

LACHINE.

Lot pt. 254. Succ. J. S. Evans à J. B. O. Martin ; \$885 50 [64091].

POINTE AUX TREMBLES

Lot pt. 175, terrain 80 pds x 3 arpents. L'Œuvre & Fabrique de la paroisse de la Pointe aux Trembles à La Cie du Chemin de Fer Châteauguay & Nord ; \$126 [64155].

Lot pt 76, terrain 80 pds x 2 arpents 8 perches et 9 pieds. Henri Pepin à La Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord ; \$67 [64156].

Lot pt 82 et 83, terrain 80 pds x 2 arpents 8 perches et 9 pds. Adol. Bissonnette à La Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord ; \$94 [64157].

Lots 101, 108, 109 et 121, terrain 80 pds x 6 arpents et 9 perches. Octave Charbonneau et al à la Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord ; \$310.50 [64158].

Lot pt. 185, terrain 80 pds x 4 arpents. Arsène Babin dit Lacroix et al à la Cie du Chemin de Fer Châteauguay et Nord ; \$31.50 [64160].

Un emplacement. Louis Beaudry fils à Siméon Forest ; \$200 [64173].

ILE BIZARD

Lot pt. 33, avec maison etc. Les droits de Jules Mathias Boileau à Napoléon Boileau ; \$45 05 [64082].

Lot pt. 33, avec maison, etc. Les droits de F. X. alias Francis Boileau et al à Napoléon Boileau ; \$229.16 [64083].

Lot pt. 33, avec maison, etc. Les droits de Adèle Boileau, veuve Gilbert Martin et al à Napoléon Boileau ; \$3300 [64085].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

St Jacques.....	\$13,155 00
St Laurent.....	9,000 00
Ste-Marie.....	2 500 00
Ste Anne.....	3,744 00
St Antoine.....	8,559 00
Hochelaga.....	550 00
St-Denis.....	1,519 25
St Gabriel.....	3,830 20
St Jean-Baptiste.....	7,714 50
Montreal Annexe.....	5,052 00
Maisonneuve.....	12,156 95
Westmount.....	3,891 00
St Henri.....	7,484 00
Côte St Paul.....	960, 00
Montreal Junction.....	1958 88

\$82,074 78

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 31 octobre 1896, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$336,040, divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 57,867
Assurances.....	57,398
Œies de prêts.....	28,775
Assurances.....	74,000
Autres corporations ...	118,000
	\$336,040

Les prêts ont été consentis aux taux de :

- 4½ p.c. pour \$16,000 ;
 - 5 p.c. pour \$8,000 ; \$8,500 et \$28 648 ;
 - 5½ p.c. pour \$1,000 ; \$2,000 ; \$8,000 ; \$10,000 ; \$12,000 et \$18,000 ;
 - 6 p.c. pour un montant total de \$69,455.
- Les autres ont été faits à 7 et 8 p. c., à l'exception d'une somme de \$4,500 à 15

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 10 au 17 novembre 1896

DISTRICT D'OTTAWA

Benjamin N. Reid vs J. B. alias Pierre Paquette

Canton Hincks — 1o Le lot 34, du 4e rang ; 2o Le lot No 33, du 5e rang.

Vente le 10 novembre, à 10 h. a. m., au bureau du registraire à Hull.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Antoine Lefebvre vs Joseph Delisle.

Beauharnois—2o La juste moitié nord-est du lot 183, superficie 8283 pds., avec bâtisses ; 3o Un lot situé rue Anna, et désigné sous le No 200, superficie 2312 pieds, avec bâtisses.

Vente le 16 novembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

P. C. Levasseur vs Joseph Lemay dit Poudrier et al.

St Jean des Chaillons — La moitié indivise du lot No 344, étant une terre située au 3e rang, avec bâtisses.

Vente le 13 novembre à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Raphaël Lambert vs Raphaël Pichette.

Ste Ursule — Une terre située concession Beaulieu, contenant 30 arpents, et désignée sous le numéro 34.

Vente le 14 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

George Whitfield vs Dame Marie-Anne Hermine Lukin, veuve de Pierre Martin.

St-George d'Henryville— Un emplacement désigné sous le No 291, contenant 2 arpents en superficie, avec maison en brique.

Vente le 16 nov. à 11h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Pierre Lajeunesse vs Joseph Wilcott.

Roxton Falls — 1o Parties des lots 20, 21, 22 du 9e rang et maintenant désignées sous le No 540, et contenant 51 acres en superficie ; 2o Le lot 247 situé rue Ste Marguerite, contenant 15 acres en superficie.

Vente le 14 novembre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Dame Louisa G. Foos, veuve de Benjamin F. Baltzly vs Thomas James Claxton.

Magog — 1o Un lot de terre désigné sous le No 1594, contenant 8 acres en superficie, avec bâtisses ; 2o Un lot de terre désigné sous le No 1593, contenant 46 acres en superficie ; 3o Un lot de terre désigné sous le No 13E du 3e rang du canton Magog, contenant 31 acres en superficie.

Vente le 13 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Construction

MM. Gamelin et Huot architectes, demandent des soumissions pour une bâtisse formant deux logements et deux magasins devant être érigée au coin de la rue St-Antoine et de l'avenue Greene, dont M. Demers sera le propriétaire.

M. W. E. Doran architecte, vient de terminer les plans et devis pour deux bâtisses, devant être érigées rue Centre. M. Etienne Robert qui en est le propriétaire, fera faire l'ouvrage à la journée.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Paël Est, une bâtisse formant un logement à 2 étages, 26 x 32, en pierre et brique ; coût probable \$1,800. Propriétaire T. Mason, maçonnerie T. Leclaire, charpente et menuiserie Louis Renaud.

PETITES NOTES

Pour préserver de la rouille les instruments de fer ou d'acier qu'ils expédient au loin, les fabricants anglais les saupoudrent de chaux vive ou les trempent dans de l'eau de chaux ; la méthode réussit aussi bien, paraît-il, pour les objets en fer-blanc.

La Compagnie (Alaska) de plumes et de duvets (The Alaska Feather & Down Company s'applique d'une façon toute spéciale du nettoyage des plumes malodorantes. Elle a un grand assortiment de belles plumes d'oie blanches et grises, plumes de canard et plumes de poule.

Les marchands qui ont besoin de plumes d'oreillers ou de confortables nous leur conseillons d'écrire à cette Compagnie 290 Rue Guy Montréal.